LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5265 - SAMEDI 05 SEPTEMBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



LES MINISTRES DE LA DÉFENSE DES PAYS DU SAHEL EN CONCLAVE

La menace terroriste inquiète les armées de la région

Lire en page

Une rentrée scolaire sans grabuge sur fond de réformes

LE CARTABLE MOINS LOURD



La mise en œuvre des réformes du système du baccalauréat proposées par les experts en juillet dernier, lors de la conférence nationale d'évaluation de la réforme de l'école, nécessite d'abord l'approbation du gouvernement sans lequel aucun changement ne sera opéré, selon la ministre de l'Education nationale Nouria Benghebrit. Dans le cadre de ces réformes, il sera aussi question de réduire les fournitures scolaires pour rendre le cartable moins lourd, notamment pour les élèves du primaire. Toutefois, le plus important des défis, cette année, sera d'assurer une rentrée sans confrontations avec les syndicats.

Lire en pagse 4 et 5



EN DÉPIT DES NOMBREUSES TARES QUI DÉFIGURENT CETTE RÉALISATION

L'autoroute payante à partir de 2016

Lire en page 2



CAN-2017 : LESOTHO-ALGÉRIE

Gourcuff : «Nous serons prêts dimanche»

Lire en page 12



BOUDJEMAÂ EL ANKIS INHUMÉ À ALGER

«Rah el ghali rah»

Lire en page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

EN DÉPIT DES NOMBREUSES TARES QUI DÉFIGURENT CETTE RÉALISATION

L'autoroute payante à partir de 2016

L'autoroute est-ouest sera payante à partir de 2016, en dépit des nombreuses tares qui la défigurent et en rendent l'utilisation difficile, voire dangereuse pour les usagers. Les citoyens, déjà éprouvés par les aléas qui entourent la pratique de cette infrastructure après une inauguration en grande pompe, devraient mettre la main à la poche, encore une fois, pour accéder à un service très loin des standards internationaux.



En effet, le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a annoncé jeudi à Oran la prochaine fusion de l'Agence nationale des autoroutes (ANA) et de l'Algérienne de gestion des autoroutes (AGA) en une seule entité et ce, dans la perspective de la programmation du système du péage.

Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite dans la wilaya d'Oran, le ministre a indiqué que son département est en phase de préparation du projet de fusion de l'ANA et de l'AGA en une seule entité chargée des deux missions, en prévision de la mise en service du système du péage. Il a souligné que les démarches effectuées pour la programmation de l'opération de péage se déroulent dans de bonnes conditions et seront validées prochainement. Le ministre a insisté sur la nécessité de préparer l'ensemble des infrastructures et installations d'accompagnement avant la mise en service des futurs postes de péage. Ces installations, a-t-il expliqué, seront équipées en moyens selon les standards internationaux en termes de sécurité et de prestations de service, en plus des moyens de repos au profit des usagers de la route.

Des caméras de surveillance et autres équipements technologiques seront installés le long de l'autoroute est-ouest pour faciliter les opérations d'intervention des différents corps et services concernés, en plus des unités de surveillance et d'intervention relevant des travaux publics, en charge de la maintenance rapide du réseau routier, a ajouté le ministre.

Il a indiqué que la moitié des revenus de cette nouvelle agence des autoroutes qui sera chargée de la réalisation et de la gestion du réseau autoroutier sera destinée, entre autres, à la maintenance, à la rénovation et au développement de ses infrastructures et équipements. L'autre moitié des recettes du péage est destinée à rembourser les crédits octroyés par les banques.

«La charrue avant les bœufs»

L'autoroute est-ouest a été inaugurée officiellement en 2008 par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Depuis, l'infrastructure ne cesse de constituer un vrai danger public pour les usagers qui l'empruntent quotidiennement.

La façade extérieure du tunnel T3 de Djebel Ouahch, un des grands ouvrages de cette autoroute, est sérieusement altérée. Un éboulement s'est produit en janvier 2014, soit 4 mois après son inauguration par le ministre des Travaux publics de l'époque, Amar Ghoul. Cet éboulement a provoqué sous l'effet de la panique un carambolage de plusieurs véhicules. Fort heureusement, il n'y a pas eu de victimes. Logiquement, il est construit pour résister à un séisme de magnitude 9.

Présentée comme le plus grand projet du siècle, l'autoroute est-ouest, non encore terminée cinq ans après la fin du délai de réalisation, se désagrège à certains endroits. Ayant coûté aux contribuables plus de 18 milliards de dollars, et entachée de malversations financières lors de sa réalisation, cette infrastructure routière ne cesse de faire parler d'elle au vu des tronçons entiers dégradés, tels le tronçon entre la sortie du tunnel de Djebahia et Lakhdaria. Cette partie avait été réalisée par l'entreprise italienne Todini. Un fait qui illustre une fois de plus que ce tronçon d'autoroute, long de 101 km, traversant Bouira, a été tout bonnement bâclé.

A cela s'ajoutent les retards incommensurables dans la réalisation d'aires de repos et de relais autoroutiers, dotés de stations-service et autres commodités pour le confort des usagers de l'autoroute.

Les usagers de cette infrastructure déplorent également l'absence ou le manque de signalisation. Quant à l'état de la clôture, il est tout simplement scandaleux. Outre l'état des matériaux utilisés pour sa réalisation qui laissent à penser que des malversations ont eu lieu, les clôtures érigées sur l'autoroute est-ouest n'offrent ni sécurité ni esthétique aux usagers.

Pourtant l'Etat dépense annuellement 90 milliards DA pour l'entretien des routes, selon les déclarations de l'ancien ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi.

Enfin, les normes ne seraient pas respectées lors de la réalisation de cette infrastructure, selon plusieurs indiscrétions.

Kamel Aït Bessaï

PUB



Le jeune indépendant du 05/09/2015 - ANEP N°342 597

LES MINISTRES DE LA DÉFENSE DES PAYS DU SAHEL EN CONCLAVE

La menace terroriste inquiète les armées de la région

Le retour des affrontements au nord du Mali, l'extension géographique du terrorisme pratiqué par l'organisation Boko Haram et la détérioration de la situation sécuritaire en Libye représentent une grande menace pour la paix et la sécurité au Sahel.



DR

Conscients de cette situation, les pays de la région tentent de trouver la parade. Ils ont décidé de différentes mesures, dont le renforcement de la coopération et les patrouilles mixtes le long des frontières.

L'objectif est de mettre en échec les tentatives des organisations terroristes de se déplacer d'un pays à l'autre et de transporter les quantités d'armes et de munitions en leur possession.

C'est dans ce cadre que la création d'une unité d'intervention pour le Sahel et le renforcement des capacités opérationnelles de la Mission de la paix de l'ONU au Mali (MINUSMA) sont à l'ordre du jour d'une réunion des chefs d'état-major et des ministres de la Défense des pays membres du processus de Nouakchott, qui a démarré mercredi passé à Bamako, dans le cadre du processus de Nouakchott lancé en mars 2013, qui est un mécanisme de renforcement de la coopération sécuritaire entre les pays du Sahel et la mise en œuvre opérationnelle de l'Architecture africaine de paix et de sécurité dans la région.

Il ne s'agit pas seulement d'axer les efforts sur l'aspect militaire, mais également de renforcer la bonne gouvernance, la décentralisation et d'assurer le développement des pays du Sahel. L'objectif consiste à articuler l'action africaine dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance, de la décentralisation et du développement des pays du Sahel. Cette initiative regroupe onze pays : l'Algérie, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Libye, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et le Tchad. Une soixantaine d'experts de ces pays ont commencé depuis avant-hier à examiner les questions devant être soumises aux chefs d'état-major et aux ministres de la Défense.

A l'ouverture de la réunion des experts, El Ghassim Wane, chef du département paix et sécurité de l'Union africaine, a indiqué que la mise en place d'une force d'intervention dans le nord du Mali sur le modèle de la brigade d'intervention de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo doit mériter l'attention des experts au cours de la rencontre de Bamako.

Les pays membres du processus de Nouakchott avaient convenu, lors d'une réunion, de «renforcer leurs sécurités à travers des modalités beaucoup plus opérationnelles, avec un accent particulier sur les patrouilles conjointes et les unités mixtes». «Il est urgent d'avancer sur ces questions d'autant plus que les défis auxquels la région est confrontée demeurent complexes, graves, comme le montrent les attaques terroristes perpétrées et qui continuent d'être perpétrées malheureusement au Mali, ainsi que la situation sécuritaire d'ensemble assez précaire que connaît la région», a affirmé M. Wane qui a regretté «l'effondrement des structures étatiques».

Cet effondrement «a permis à des groupes terroristes d'être dans des sanctuaires en Libye, constituant des menaces non seulement pour la Libye et son peuple, mais également pour les autres pays de la région «, a-t-il relevé. «Sans neutralisation des groupes terroristes, la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali (signé en juin dernier) risque de se révéler beaucoup plus difficile que prévue «, a-t-il prévenu.

Il est vrai que l'effondrement des institutions étatiques en Libye a permis aux organisations terroristes comme la filiale libyenne de Daech , Al Qaïda au Maghreb Islamique et Al-Qaïda de s'installer dans ce pays. La recrudescence de la violence enregistrée au nord du Mali, menaçant l'accord d'Alger pour la paix et la réconciliation au Mali, complique la situation, alors que Boko Haram étend son terrorisme jusqu'au Niger.

Cette situation est menacée de complication par l'éventuel retour des terroristes de la région partis combattre aux côtés d'Al Qaïda et de Daech en Syrie et en Irak.

F. Sofiane

DANS DES OPÉRATIONS DE L'ANP DANS LE SUD

Arrestation de quatre contrebandiers

QUATRE contrebandiers ont été arrêtés ces dernières 48 heures dans le sud du pays dans des opérations de l'Armée populaire nationale, qui se sont soldées par la récupération de marchandises destinées au trafic transfrontalier. C'est ce qu'a indiqué hier le ministère de la Défense nationale. Deux contrebandiers ont été arrêtés au cours d'un barrage conjoint d'un détachement de l'ANP et les éléments de la Sûreté nationale dans le secteur opérationnel dEl Oued (4e RM), dressé à la sortie sud de la ville de Djamaa, le 4 septembre 2015. Un camion semi-remorque chargé de 15 458 téléphones portables de différentes marques, 13 743 batteries, 9 540 chargeurs de batteries, 9 960 kits mains libres et 757 paires de lunettes solaires a également été saisi, précise la même source. Dans la région d'El Oued, un détachement du secteur opérationnel a mis en échec une tentative de contrebande d'un troupeau de 36 têtes de chèvres, près de la localité frontalière de Ben Guecha, indique encore le MDN. Auparavant, deux autres contrebandiers ont été arrêtés par un détachement de l'ANP à Tamanrasset. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement du secteur opérationnel de Tamanrasset (6e Région militaire) a appréhendé deux contrebandiers, le 2 septembre 2015, et saisi un véhicule tout-terrain et quatre détecteurs de métaux «, précise la même source. Par ailleurs, la quantité de carburant saisie au cours des différentes opérations menées, durant cette semaine, par les forces de sécurité aux frontières Est du pays dans les secteurs opérationnels de Tébessa, Souk Ahras et El Tarf (5e RM) s'élève à 34 687 litres.

S. N.

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU FFS

Le parti opposé à la politique d'austérité

LE PREMIER secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Mohamed Nebbou, a affirmé que «l'ensemble des forces organisées dans le pays doivent dépasser les intérêts étriqués pour se consacrer à l'essentiel, et que les diversions n'ont pas leur place dans la phase actuelle et dans la hiérarchie des priorités du pays».

S'exprimant à l'ouverture de l'université d'été organisée par le parti à Souk El-Tennine dans l'est de Bejaïa, et devant un parterre de dirigeants du parti, cadres, députés, élus, syndicat et invités, il a, une fois encore, réitéré l'initiative politique lancée par le FFS comme une solution réelle à la crise : «J'estime que le pays a besoin de reconstruire un consensus national fondé sur une approche constituante et sur la construction de l'Etat de droit.» «Ce consensus national sera mesuré à l'attention et à la sollicitude des couches sociales précarisées», souligne-t-il.

Nebbou estime que «les logiques frontistes ne nous paraissent pas constituer une approche appropriée aux réalités actuelles», avant de s'interroger : «Que vaudrait une initiative institutionnelle dont nos compatriotes se défieraient de même que les alternances claniques, présentées faussement comme des initiatives citoyennes, voire patriotiques.» Pour lui, le changement reste l'unique voie de salut pour le pays qui vit une crise, alors que la menace extérieure est plus que jamais omniprésente. Critiquant les solutions proposées par le pouvoir dont la révision de la Constitution dont le projet est fin prêt selon les déclaration récentes du chef du gouvernement, il dira : «Sur un plan plus général, je suis convaincu que le pouvoir ne s'en sortira pas avec les méthodes déjà mises en œuvre par le passé.» Car, dira-t-il, «c'est trop peu et trop tard et le pays est toujours en attente de changements réels, que ce soit sur le plan politique, économique ou social». Et d'ajouter : «Comme souvent, le FFS ne croit pas à une sortie de crise avec les méthodes usitées jusque-là par le pouvoir qui est en panne d'une vision et d'un projet d'avenir.»

Nebbou estime qu'»il n'appartient pas aux Algériens de payer le prix de l'inconséquence de leurs dirigeants. Se voulant optimiste par la suite, le chef de file du FFS fait observer que le pays «peut se ressaisir», mais à condition que cela se fasse par un projet «fondé sur une approche constituante et sur la construction de l'État de droit». Au sujet de la chute du prix du pétrole qui a induit une crise et une politique d'austérité, le FFS avertit en disant que «des politiques d'austérité quels que soient leur camouflage connaîtront un échec cuisant et se verront opposer une résistance déterminée et active de notre parti».

«Ce n'est pas à ces Algériennes et à ces Algériens de payer le prix du désastre dont ils ne sont pas responsables», assène-t-il. Auparavant, le chef de file du FFS a souligné que «le CNES, la tripartite, les collectivités locales éventuellement et la déconcentration des problèmes dans les wilayas», sont autant de leviers activés par le pouvoir sur le plan interne sans pour autant réussir car, explique-t-il «il n'y a pas de concertation, de dialogue social réel et de décentralisation véritable».

Au sujet de la politique extérieure du pays, Mohamed Nebbou est très critique. Il dira : «Le pouvoir actuel veut rassurer les décideurs internationaux sur la stabilité du pays, fortement chahutée pendant l'année écoulée et sur l'intégrité du processus de décision de l'État, mais les puissants exigent la stabilité pour sauvegarder leurs intérêts».

N. Bensalem

RENTRÉE SCOLAIRE À MÉDÉA

Mise en place d'un plan de sécurité dans la wilaya

UN PLAN de sécurité des établissements d'enseignement a été mis en place par la direction de la sûreté de wilaya de Médéa en vue de garantir un climat serein aux rentrées scolaire et universitaire qui auront lieu au début de cette semaine.
D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la campagne afin d'assurer une présence efficace des agents au niveau de tout le périmètre relevant de l'autorité de la sûreté de wilaya, et ce, en application des instructions du directeur général de la Sûreté nationale, est-il indiqué.
Aussi, le plan vise à mettre les moyens appropriés pour parer aux dysfonctionnements pouvant être enregistrés à proximité des établissements d'enseignement et susceptibles de mettre en danger la vie des élèves, tout en dynamisant le plan de circulation routière afin d'éviter la formation de bouchons pendant la sortie des élèves et aux heures de pointe.
Pour intensifier la présence des agents de l'ordre à tous les endroits de l'agglomération, des renforts constitués d'agents des services opérationnels et administratifs ont été appelés à la rescousse pour pouvoir aussi multiplier les points de contrôle fixes et mobiles.
«Les points de contrôle seront particulièrement renforcés au moment de la sortie des classes et des heures de pointe sur les espaces et dépendances des établissements scolaires et cités universitaires disséminés à travers tous les périmètres urbains.
Des contrôles et des fouilles seront opérés à proximité des établissements afin d'assurer leur sécurité, dans une perspective de prévention de tout acte pouvant survenir et perturber le bon déroulement des conditions d'enseignement ou empêcher le mouvement des élèves.»
Dans le cadre du même dispositif, des rondes de police seront multipliées aux alentours des écoles, collèges, lycées et campus aux heures de rentrée et de sortie des élèves, plus particulièrement au niveau du chef-lieu de wilaya, pour une meilleure fluidité de la circulation.
En outre, la sûreté de wilaya a prévu l'organisation de séances d'animation et de sensibilisation par ses cadres et officiers portant sur les thèmes relatifs à la prévention routière, à la protection de l'environnement, aux dangers de l'Internet pour les ados et aux dangers de la drogue pour les jeunes. Les séances auront lieu au niveau du siège de la direction de la sûreté de wilaya de Médéa, avec la collaboration des cadres de la direction de l'éducation, au profit des élèves des différents cycles d'enseignement et des étudiants en vue de leur sensibilisation sur les différents fléaux sociaux. **N. B.**

RÉFORMES DANS L'EDUCATION

Le cartable moins lourd

La mise en œuvre des réformes du système du baccalauréat proposées par les experts en juillet dernier, lors de la conférence nationale d'évaluation de la réforme de l'école, nécessite d'abord l'approbation du gouvernement sans lequel aucun changement ne sera opéré, selon la ministre de l'Education nationale Nouria Benghebrit.



Dans le cadre de ces reformes, il sera aussi question de réduire les fournitures scolaires pour rendre le cartable moins lourd, notamment pour les élèves du primaire. «Ces propositions requièrent l'aval du gouvernement car elles s'inscrivent dans le cadre du système national des examens», a-t-elle justifié hier dans un entretien à l'APS en ajoutant que son ministère réunira les propositions issues de cette conférence avant de les soumettre au gouvernement avant la fin septembre. Les experts qui ont pris part à cette conférence avaient suggéré une réduction du volume horaire des épreuves du baccalauréat et l'organisation de deux sessions du BAC.
La première devant sanctionner la 2e année secondaire et la seconde au terme de la troisième année secondaire. Benghebrit a estimé pour sa part que, l'introduction d'une première session en deuxième année secondaire requiert une autre proposition consistant en la fiche d'évaluation continue pour garantir l'assiduité des élèves. «Cette proposition n'implique pas une annulation de certaines matières, mais plutôt une anticipation de l'enseignement de ces matières, dispensées en terminale», a-t-elle précisé soulignant que la fiche d'évaluation continue sera toujours en vigueur durant la troisième année secondaire pour inciter l'élève à se présenter aux cours. «Avant de mettre en œuvre cette proposition, nous devons disposer d'une vision exhaustive et instaurer une période transitoire, condition sine qua non si le gouvernement venait à donner son accord», a-t-elle ajouté.

Une rentrée sans grabuge

La ministre s'est voulue très rassurante concernant cette rentrée scolaire. «La rentrée sera sereine grâce au sens des responsabilités qui a caractérisé les dix syndicats lors de la réunion tenue fin août dernier», a-t-elle assuré, éloignant ainsi le spectre des grèves interminables qui ont affaibli le système éducatif des années durant. «Le ministère de l'Education nationale s'est engagé à satisfaire les principales revendications contenues dans les procès-verbaux des réunions avec les syndicats, signées en mars dernier», a-t-elle affirmé. Parmi ces revendications, il y a lieu de citer l'organisation d'un examen, à la rentrée scolaire pour la promotion de 45 000 enseignants des trois cycles de l'enseignement et la promotion systématique des enseignants aux postes «appelés à disparaître». Mme Benghebrit a mis l'accent sur trois principes à travers lesquels son département compte assurer la réussite de la rentrée scolaire, à savoir: «la citoyenneté, l'équité et la qualité». La ministère veillera à la mise en œuvre d'une série de mesures pédagogiques. Il s'agit de concentrer les efforts sur le cycle primaire qui est à la base de l'éducation de l'enfant, en généralisant l'enseignement préscolaire à toutes les wilayas avant 2017.

Le tamazight enseigné dans 20 wilayas

Selon la ministre, cette rentrée sera marquée par l'élargissement de l'enseignement de la langue amazighe, qui passera de 11 à 20 wilayas, tout en se focalisant sur la langue arabe et les mathématiques, outre l'enseignement des langues étrangères.

Un allègement des cartables

Concernant le livre scolaire, les élèves bénéficieront d'un livre unique englobant les activités scientifiques et un autre pour les activités linguistiques et sociales, en vue d'alléger le poids des cartables d'une part et d'homogénéiser les programmes pédagogiques. Par ailleurs, il sera question de la rationalisation de la gestion du volume horaire scolaire, en assurant 32 semaines d'activités effectives, la promotion des filières mathématiques et mathématiques techniques et la création de davantage d'associations de parents d'élèves au niveau de tous les établissements éducatifs.

Z. M.

DES NOUVEAUTÉS Y SONT INTRODUITES

Une rentrée scolaire sous le signe de l'action

APRÈS les polémiques autour de sa démarche de réforme, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé que son ultime défi pour cette nouvelle année scolaire est d'assurer une meilleure qualité de l'enseignement.
La première responsable de l'éducation résume la rentrée scolaire en trois verbes d'action, qui vont être au cœur de la stratégie de son département ministériel, à savoir : initier, élargir et renforcer. S'exprimant sur les ondes de la Chaîne III de la radio algérienne, Nouria Benghebrit commence par énumérer les nouveautés de la prochaine rentrée scolaire : « Cette année, le ministère de l'Education initie une gestion adaptée du temps scolaire, la numérisation du secteur, la mise en place du collège inspectorat et, bien évidemment, de nouvelles méthodes de lutte contre l'échec scolaire en mettant l'accent sur la problématique de la remédiation ».
Quant à l'action d'élargissement, elle concernera «le préscolaire parce qu'il fait partie fondamentalement de la problématique de l'équité, l'enseignement de Tamazight, faire en sorte à ce que chaque établissement scolaire compte une association de parents d'élèves», a promis la ministre de l'Education nationale. Elle souhaite réaliser l'objectif des 32 semaines de temps d'enseignement.
Enfin, Nouria Benghebrit compte « renforcer la concertation avec les partenaires, les langages fondamentaux au niveau du primaire, l'enseignement des langues étrangères, notamment au Sud et les capacités du secteur dans l'ingénierie de la formation ».
S'agissant du livre unique pour les deux paliers du primaire, Nouria Benghebrit annonce que ça sera pour l'année prochaine, car, dira-t-elle, le temps est très réduit et les concepteurs des manuels ont besoin de temps pour le réaliser. «Le seul manuel nouveau prévu au programme de la rentrée scolaire 2015-2016, c'est celui de l'informatique », conclut la ministre de l'Education nationale.

Lynda Louifi

8 MILLIONS D'ÉLÈVES REJOINDRONT DEMAIN LES BANCS DE L'ÉCOLE

Le système de double vacation pour résorber la surcharge des classes

PLUS DE HUIT millions d'élèves inscrits dans les différents cycles de l'enseignement (primaire, moyen et secondaire) rejoindront demain les bancs de l'école pour la rentrée scolaire 2015-2016. «La solidarité sous toutes ses formes» est le thème retenu pour le cours inaugural. Selon les chiffres du ministère de l'Education nationale, 8 112 475 élèves rejoindront les bancs de l'école: 4 109 964 élèves dans le cycle primaire, 2 666 227 dans le cycle moyen et 1 336 884 dans le cycle secondaire, encadrés par plus de 400 000 enseignants dont 19 000 ayant réussi au dernier concours de recrutement. Pour la présente année scolaire, le nombre de structures disponibles s'élève à 25 946 18 350 écoles primaires, 5 346 CEM et 2 250 lycées.
Pour résorber la surcharge des classes, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a annoncé un éventuel recours au système des classes à double vacation et des classes mobiles dans certaines wilayas. La ministre admet que le problème de la surcharge des classes demeure posé dans certaines régions «malgré le nombre importants des infrastructures scolaires réalisées». Pour pallier ce problème, le ministère de l'Education a proposé des «solutions pédagogiques dont le recours au système des classes à double vacation et aux classes mobiles», a-t-elle déclaré dans un entretien à l'APS, assurant que «ces solutions sont conjoncturelles et que le système à double vacation ne touchera que 5 % des établissements éducatifs au niveau national, précisant qu'actuellement 18% de ces établissements adoptent en partie le système à double vacation.

Z. M.

TENANT À ASSURER UNE RENTRÉE SCOLAIRE CALME

Benghebrit mise à l'épreuve

Demain, plus de 8 millions d'élèves rejoindront les bancs de l'école. Tous les yeux sont tournés vers le département de Benghebrit.

Cette rentrée scolaire, qui aura lieu demain, le 6 septembre, dans tous les établissements scolaires du territoire national sera probablement une réussite, bien que certains syndicats autonomes menacent de recourir à la grève si leurs revendications demeurent insatisfaites. La ministre de l'Education pourra-t-elle relever le défi et a assurer une rentrée scolaire sereine ?
Mme Benghebrit assuré que toutes les conditions seraient réunies pour la réussite de la rentrée scolaire 2015-2016 qui enregistrera plus de 8 112 000 élèves, tous cycles confondus. Le coup d'envoi sera donné cette année depuis la wilaya de Skikda. La nouveauté concerne la date de la rentrée, laquelle sera la même pour tous les établissements scolaires. D'importants moyens matériels et humains ont été mobilisés afin d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions, a indiqué la ministre de l'Education. D'autant plus que son département prône la concertation et le dialogue avec les partenaires sociaux et les syndicats du secteur. Pour ce faire, Nouria Benghebrit a promis d'organiser des rencontres bilatérales avec tous les syndicats du secteur pour examiner leurs préoccupations. Elles se tiendront à partir du 15 octobre, dans le cadre de la poursuite des réunions initiées par la tutelle avec les partenaires sociaux (syndicats et associations des parents d'élèves) avant la rentrée scolaire. Les syndicats ont, pour leur part, garanti une rentrée scolaire dans le calme.

Les syndicats enterrent la hache de guerre

Alors qu'un vent de colère risquait de souffler sur son département dès la rentrée scolaire, Nouria Benghebrit a tenté de jouer la carte de l'apaisement en invitant les syndicats autonomes à une réunion de concertation, et ce afin d'empêcher une éventuelle perturbation dans le secteur. Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, les représentants des syndicats de l'éducation ont été unanimes pour dire que la prochaine rentrée scolaire sera «calme», suite à la satisfaction des principales revendications contenues dans les procès-verbaux des syndicats, signés en mars dernier. Selon le coordinateur du



Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste), Nouar Larbi, la réunion était une rencontre d'information. La ministre de l'Education y a présenté des mesures pour la prochaine rentrée scolaire et a demandé la garantie d'une rentrée scolaire dans le calme. En contrepartie, elle s'est engagée à satisfaire plusieurs revendications, dont l'organisation d'un concours pour la promotion de 45 000 enseignants dans les trois cycles de l'éducation (primaire, moyen et secondaire) ainsi qu'une autre «systématique» pour les nouveaux grades, et ce afin de garantir une promotion aux enseignants «menacés de disparition ». Concernant les points qui n'ont pas encore été abordés, la ministre a fixé la date du 15 octobre prochain pour les évaluer, a-t-il ajouté. Le président du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest) estime que cette rencontre de concertation est «appréciable», la ministre ayant évoqué la question de la formation des enseignants. La première opération de formation des enseignants s'est tenue ce mois-ci et sera suivie par d'autres formations durant toute l'année scolaire. S'agissant de la charte d'éthique et de stabilité proposée par le ministère de tutelle au mois d'avril dernier, M. Meziane Meriane a déclaré qu'elle sera établie une fois que les syndicats autonomes du secteur de l'éducation auront formulé leurs propositions. «Les principales revendications sont ajournées», a affirmé le secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs de l'éducation (FNTE), Ferhat Chabekh. Ce dernier a indiqué que le gouvernement a approuvé la revendication relative à la prime des intendants et économes, qui est différente de celle des fonctions pédagogiques. Concernant la prime d'encadrement, M. Chabekh a affirmé que le syndicat attend toujours le règlement de cette dernière par le gouvernement.

Benghebrit s'explique sur l'introduction de la « derdja »

Prendre en considération la langue maternelle de l'enfant dès sa première année scolaire pour ne pas le choquer est l'une des recommandations sanctionnant la Conférence nationale sur l'évaluation de la mise en œuvre de la réforme de l'école, tenue les 25 et 26 juillet dernier au palais des Nations. Une recommandation qui a suscité une vive polémique.
En réponse à ses détracteurs qui ont lancé une campagne contre elle, la ministre s'est interrogée pourquoi ces derniers ne se soucient plutôt pas des faibles résultats obtenus par les élèves lors les examens nationaux et n'œuvrent pas à améliorer leurs résultats. Elle a expliqué que l'enseignement en langue arabe est incontestable et qu'il ne faut pas tromper la société. «La langue arabe reste la première langue adoptée dans l'enseignement des autres matières», a-t-elle rassuré, estimant que «la Constitution est claire sur la question». Et d'ajouter : «Il appartient de faire preuve de sagesse et de s'occuper davantage des questions pédagogiques». La problématique qui se pose est plutôt « comment maîtriser la langue arabe enseignée ». La ministre a tenu à indiquer que le taux d'échec en deuxième année primaire, concernant la langue arabe, oscille entre 8 et 10 %.

La rentrée scolaire en chiffres

Plus de 8 112 000 élèves, tous cycles confondus, rejoindront les bancs de l'école à l'échelle nationale au titre de l'année scolaire 2015-2016. Dans le détail, ce nombre impressionnant se répartit comme suit : 4 109 964 pour le cycle primaire, 2 666 227 pour le cycle moyen et 1 336 884 pour le cycle secondaire. Les groupes pédagogiques sont dans le même ordre : le cycle primaire (141 479), le cycle moyen (82 249) et le cycle secondaire (47 144). Concernant les infrastructures, en particulier celles fraîchement réceptionnées, on enregistre 25 946 établissements scolaires, dont 18 350 écoles primaires, 5 346 CEM et 2 250 lycées. Les structures d'appui sont tout aussi importantes puisqu'elles doivent permettre d'assurer de bonnes conditions aux élèves, en particulier celles et ceux qui résident assez loin de l'établissement scolaire fréquenté. Les cantines scolaires seront au nombre de 14 160 alors que pour l'internat, 1 008 structures seront réparties comme suit : 44 pour le primaire, 369 pour le moyen et 595 pour le secondaire. En outre, 3 132 élèves bénéficient du régime de demi-pension : 2 058 dans le cycle moyen et 1 074 dans le cycle secondaire. Concernant l'appui à la scolarité, 3 millions d'élèves bénéficieront de la prime de scolarité (3 000 dinars chacun, soit une affectation de 9 milliards de dinars) et 4 298 895 élèves bénéficieront des manuels scolaires gratuitement (soit 50 % du nombre d'élèves global), alors que plus de 1,3 million d'élèves bénéficieront de tabliers scolaires. La prise en charge de tous les élèves nécessitant le transport scolaire sera assurée, en collaboration avec les ministères concernés. Par ailleurs, il y aura 1 322 unités de santé scolaire. Pour les manuels scolaires, ce sont plus de 55 millions d'exemplaires de 167 titres qui ont été tirés par l'Office national des publications scolaires (ONPS) et distribués à tous les établissements éducatifs avant la rentrée 2015-2016, et ce pour la première fois, a tenu à souligner la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit. Les établissements n'ont pas procédé à la distribution des livres en juillet dernier ; ils le feront au courant de la semaine. Près de 4 millions d'élèves (la moitié des élèves scolarisés) bénéficieront de la gratuité du manuel scolaire. La ministre a en outre annoncé l'introduction du livre d'informatique pour les élèves du secondaire, précisant que l'opération sera généralisée à l'avenir aux autres cycles d'enseignement.

Un premier cours consacré à la solidarité

Comme il a été décidé par la ministre de l'Education nationale, le thème retenu pour le cours inaugural de cette nouvelle rentrée portera sur « la solidarité », avec toutes ses dimensions. La ministre, qui intervenait lors de la Conférence nationale des directeurs de l'éducation des wilayas en prévision de la rentrée scolaire, a souligné que son ministère œuvrera à relever trois défis consistant en la consécration de l'équité et de l'égalité des chances pour tous les élèves, et celles du principe de citoyenneté et de la qualité dans l'enseignement.

Lynda Louifi

RENTRÉE SCOLAIRE À ALGER

155 milliards de centimes pour un «lifting» des écoles

UNE ENVELOPPE de 155 milliards de centimes sera allouée pour la réhabilitation et la rénovation des établissements et cantines scolaires dans la wilaya d'Alger en prévision de la rentrée scolaire a fait savoir, avant-hier, le président de la commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle de l'assemblée populaire de la wilaya d'Alger Mohamed Tahar Dilmi. Les établissements scolaires concernés ont été arrêtés lors d'une réunion de travail de son instance avec les représentants des trois directions de l'éducation (Alger-centre, Alger-est et Alger-ouest). Sur 1 500 établissements scolaires (les trois cycles confondus) de la wilaya d'Alger, la moitié nécessite des travaux de réhabilitation et d'équipement. Le responsable a précisé qu'en début 2015, un montant de 90 milliards de centimes avait été affecté à la réfection et à l'équipement des établissements scolaires.
Un budget complémentaire de 60 milliards puis de 5 milliards de centimes a été octroyé pour porter le montant global à 155 milliards. La commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle de l'APW Alger veillera à l'exécution des travaux de réfection afin d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions, a assuré le responsable. Jusque là, 182 établissements scolaires ont subi des travaux de réfection lors de l'année scolaire 2014-2015 pour une enveloppe de 88 milliards de centimes. Les représentants des directeurs de l'éducation ont assuré que leurs établissements étaient prêts à accueillir les enfants même si certains d'entre eux, ont-ils admis, connaissent un problème de surcharge notamment dans les circonscriptions Est et Ouest. Des solutions provisoires ont été adoptées (recours à des annexes notamment) en attendant la réception de structures en cours de réalisation, ont-ils soutenu, soulignant que des mesures ont été prises pour la distribution du livre scolaire et de la prime de scolarité. Le représentant du directeur de l'éducation d'Alger-ouest, Abdelhani Boudjemaa, a indiqué que compte tenu du nombre important d'élèves recensés dans cette région (plus de 300 000) du fait des opérations de relogement opérées dans la capitale, des structures scolaires ont été réalisées (3 primaires à Draria et un lycée à Mhelma) qui enregistrent une forte pression. Un lycée à Ramdania (Eucalyptus) et deux collèges d'enseignement moyen à Hamamat et Tessala el Merdja seront réceptionnés dès octobre prochain, a-t-il ajouté. Quatre nouveaux établissements ont été réalisés dans les communes de Rouiba, Heuraoua, Dar el Beida et Ben Talha pour atténuer la surcharge que les structures ont connu du fait des opérations de recasement.

S. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la Direction de l'environnement de la wilaya de Biskra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert **n° 01/DE/2015** paru en date du 21/07/2015 dans les quotidiens nationaux ***l'Indépendant*** **et** ***le BOMOP*** relatif à :

Opération : ETUDE ET REALISATION ET EQUIPEMENT D'UN CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE
PROJET : ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHBNIQUE

après analyse des offres techniques et financières, le marché est attribué provisoirement comme suit :

Lot n°	Nom de BET	Montant de l'offre (DA)	Montant de l'offre après-correction (DA)	Note technique/90	Délai	Observation
01	SARL TRAITECH NIF : 000525019036348	4 829 625.00	4 829 625.00	70/90	02 mois	Moins disant

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel n° 110/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, il est accordé aux soumissionnaires contestataires éventuel de choix un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution de cet avis d'attribution provisoire.

Le Jeune Indépendant **du 05/09/2015 / ANEP N° 343 180**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D-ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI-M'HAMED
COMMUNE D'ALGER-CENTRE
NIF : 410002000016085010000

2ème AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 20 /2015

La commune d'Alger centre, lance un 2ème avis d'appel d'offres national restreint pour la :
FOURNITURE, INSTALLATION ET MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE JEUX EN PLEIN AIR AU JARDIN TIFARITI SIS À CHEMIN S'FINDJA COMMUNE D'ALGER CENTRE

Les entreprises qualifiées ayant le certificat de qualification et classification de categorie deux (02 ou plus),activité principale Batiment, ou spécialisées dans la commercialisation, l'installation, et maintenance des équipement de jeux et espaces de divertissement en plein air, intérressées par le présent avis, peuvent retirer le Cahier des charges, auprès de :
Bureau d'étude YOUSFI sis bureau N°25 centre des affaires BOU SMAIL wilaya de TIPASA.
TEL : 06 63 19 58 58

Contre le paiement de la somme de **3.000,00 DA** non remboursable.

Les soumissions accompagnées des pièces et documents en cours de validité exigés dans l'article 15 du cahier des charges , doivent contenir une offre Technique et une offre Financière fermées et cachetées dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme et comporte uniquement la mention :
2ème AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 20 /2015
FOURNITURE, INSTALLATION ET MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE JEUX EN PLEIN AIR AU JARDIN TIFARITI SIS À CHEMIN S'FINDJA COMMUNE D'ALGER CENTRE
SOUMISSION A NE PAS OUVRIR

Et déposée à l'adresse indiquée ci-dessous :
BUREAU D'ORDRE DE LA COMMUNE D'ALGER CENTRE
03 PLACE EMIR ABDELKADER- WILAYA D'ALGER-

* L'Offre Technique: doit contenir les pièces administratives exigées dans l'article 15 notamment :
- La Déclaration à souscrire.Remplie selon le modèle joint au cahier des charges
- Le cahier des charges paraphé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques
- Déclaration de probité.
- Procès-verbal de visite du site signé par le soumissionnaire.
- Delegation de pouvoir de signature au nom de l'entreprise (éventuellement).

* L'Offre Financière : doit contenir les éléments suivants :
- La lettre de soumission remplie selon le modèle joint au cahier des charges.
- Le bordereau des prix unitaires dûment remplie signé par le soumissionnaire.
- Devis quantitatif estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire.

La durée de préparation des offres est fixée à **30 jours** à compter de la 1ère parution de l'appel d'offres dans la presse ou le BOMOP
- la date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres.
- Heure limite :12h00 (si ce jour coincide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable.

L'ensemble des soumissionnaires sont invités à assister à la séance de l'ouverture des plis qui se teindra au siège de la commune , le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14H00.
Les offres resteront valables pendant une periode de 03 mois augmentée de la durée de préparation des offres.

Le Jeune Indépendant **du 05/09/2015 / ANEP N° 343 023**

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00





POUR TOUT PÈLERINAGE, UN BILAN SPIRITUEL S'IMPOSE AU PRÉALABLE !

Le pèlerinage à la maison Sainte, à la Mecque, est une obligation pour quiconque en trouve le moyen parmi les Musulmans libres et adultes une seule fois dans la vie. Le terme « sabil « en arabe signifie le chemin conduisant à la Mecque, la possibilité d'y arriver soit à dos d'une monture (ou en véhicule) ou à pied à condition qu'on soit bien portant, d'autant plus que l'un des principes immuables de l'islam est l'aisance et non l'handicap ou la gêne.



DR

Le fidèle devra se mettre en état de sacralisation à partir du Miqât (un endroit déterminé en un moment déterminé). Or le Miqât des pèlerins de la Syrie, d'Egypte et du Maghreb c'est Al Djohfa. Si ces pèlerins passent par Médine, il serait préférable pour eux de se mettre en état de sacralisation au Miqât de ses habitants, à savoir Dhul hulayfa. Le Miqât des habitants de l'Iraq est Dhât Irq, celui des habitants de Nadjd, est Qarn. Quiconque de ceux-là passe par Médine il lui incombe de se mettre en état de sacralisation à partir de Dhul hulayfa, puisque au-delà il n'y a point d'autre Miqât.

Le pèlerin, ou celui qui fait la Umra commence l'état de sacralisation à la suite d'une prière, obligatoire ou surérogatoire et dit : « Je réponds à ton appel Seigneur, je réponds à ton appel. Tu n'as point d'associé, je réponds à ton appel, Seigneur, je réponds à ton appel. Tu n'as point d'associé, je réponds à ton appel. La louange, le bienfait et la souveraineté sont à Toi. Tu n'as point d'associé «. Après cette invocation le pèlerin devra exprimer son intention, que ce soit le pèlerinage ou la 'Umra. Entré à la Mecque il devra cesser ses invocations et commencer la circumambulation (autour de la Maison Sainte) et la course (entre As Safa et Al Marwa). Ceci fait, il aura à reprendre la dite telbya (invocation de sacralité) jusqu'au coucher du soleil du jour de 'Arafat et jusqu'à son arrivée à l'endroit de rassemblement des pèlerins au dit endroit. Il est recommandé de faire son entrée à la Mecque à partir de l'endroit qui s'appelle « kadaa «, au haut de la Mecque, pour en sortir de l'endroit qu'on appelle « kuda «. Si le pèlerin trouve un autre accès ou une autre sortie il n'y aura nul inconvénient à le faire.

Entré à la Mecque, le pèlerin devra pénétrer au sein de la Mosquée Sainte, de préférence par la porte de Beni Shaïba, toucher la pierre noire, l'embrasser si possible, ou simplement la toucher, et porter sa main à sa bouche sans l'embrasser ou enfin, lui faire un signe de la main. Ceci fait, il effectuera la circumambulation, en ayant la Maison Sainte à sa gauche, sept fois, dont trois, en trottant et quatre, en marchant normalement. Chaque fois qu'il passe par le coin de la pierre Noire, il devra la toucher comme précédemment et invoquer Dieu par le « Tekbir «, en précisant ici qu'il n'aura pas à baiser le Coin Yéménite, mais le toucher simplement de la main et porter la main à la bouche sans la baiser.

La circumambulation accomplie, le pèlerin effectuera, après, deux rak'at près de la Station d'Abraham, toucher la Pierre noire si possible, et sortir vers le Mont As Safa, au dessus duquel il devra se tenir, visage au Temple sacré, pour invoquer le Seigneur.

Sur ce, il se dirigera vers le puits à eau bénite « Zemzem « pour boire jusqu'à sa satisfaction, et ensuite vers « Al Multazim « où il invoquera Dieu le Tout Puissant, afin d'agréer ses actions et lui accorder une vie des plus paisibles d'ici-bas et dans l'Au-delà.

Puis, il se dirigera vers Al Marwa en trottant également, au milieu de la vallée. Arrivé à Al Marwa, il doit s'y tenir, le visage vers la Ka'ba, pour invocation, après quoi il fera, de même, la trotte vers le Mont As Safa et répétera ces agissements sept fois, se tenant ainsi quatre fois sur As Safa et quatre fois sur Al Marwa .

Le pèlerin effectuant la 'Umra, se verra ainsi par l'accomplissement de ces rites, désacralisé : c'est-à-dire qu'il pourra jouir normalement de sa vie sans restriction aucune, jusqu'au 8ème jour, dit jour de la Tarwiya, à charge pour lui, bien entendu, de sacrifier une offrande, ou de jeûner trois jours à la Mecque pendant la période du pèlerinage et sept autres une fois rentré chez lui. Les pèlerins optant pour l'Ifrâd (seul) ou le Qirân (fusion de la «'Umra dans le Hadj), ceux là ne devront en aucune façon se désacralisés, jusqu'à l'achèvement total ou partiel des rites, notamment après la station sur le Mont Arafat.

Le jour de la Tarwiya, tous les pèlerins de quelque option qu'ils soient, devront se rendre à Mina où ils effectueront les offices de Dhohr, de 'Asr, de Maghreb, de 'Icha et du Subh, (prière du lendemain à l'aube). Ils se dirigeront tous vers le Mont 'Arafat, sans omettre pendant toutes ces courses de répéter l'invocation précitée, jusqu'au coucher du soleil, en s'arrêtant sur leur passage à la Mosquée de « Namira « où ils feront leurs ablutions.

Ils y effectueront les prières de Dhohr et Asr, celles-ci abrégées, à deux rak'at l'une, sous la direction d'un Imam, lequel est chargé de prononcer après ces offices abrégées, une allocution d'orientation et de conseils à l'attention de ce grand public. Ils y resteront, visages orientés de préférence vers la Ka'ba, en invoquant le Seigneur comme bon leur semble jusqu 'au coucher du soleil, de ce jour solennel de 'Arafat.

Les pèlerins, suivront, par la suite, l'Imam dans sa marche hâtive vers Muzdalifa ; où ils effectueront sous sa guidance les prières de Maghreb, de 'Aicha, seule la prière de 'Icha étant abrégée. A l'aube du 10e jour (jour de la fête de l'Aïd Al Adha), ils s'acquitteront de l'office de Subh, et se tiendront avec leur Imam à l'emplacement sacré. Ensuite, ils se dépêcheront, peu avant le lever du soleil vers Minā, prépareront chacun, sa monture et hâteront le pas à la vallée de Muhassir, d'autant plus qu'il s'agit pour eux, de traverser l'endroit où les troupes du tyran Abraha, qui voulut détruire le Temple sacré, furent entièrement décimées. Car, marcher lentement ou s'attarder ne serait-ce qu'un laps de temps, là où la malédiction divine frappa les mécréants, serait blasphème et irrationnel.

Le Saint Coran décrit ce trajet comme suit : « Ce n'est pas un péché que d'aller en quête de quelque grâce de votre Seigneur. Puis, quand vous déferlez depuis 'Arafat, invoquez Allah, à « Al Maš'ar Al Haram « (Al Muzdalifa). Et invoquez-Le comme Il vous a guidé dans la bonne voie, alors que vous étiez égarés auparavant. Ensuite, déferlez par où les gens déferlèrent, et demandez pardon à Allah, car Allah, Est Pardonneur et Miséricordieux. « (Sourate dite « Al Baqarah « ou dite « La Vache « Versets 198 et 199). L'expression coranique « d'aller en quête de quelque grâce « est assez fréquente dans le langage du Saint Coran.

Ainsi, plusieurs commentateurs exégètes y voient le profit que les hommes tirent du commerce, pendant la période du pèlerinage, profit considéré d'ailleurs licite et une grâce du Seigneur. A préciser à ce titre, que le Verset 198 suscité, vint abolir la pratique païenne des Mecquois de la période antéislamique, pratique faisant que ces pèlerins s'arrêtèrent à Muzdalifa et s'abstinrent d'aller jusqu'au Mont 'Arafat.

Après avoir passer la nuit à Muzdalifa, les pèlerins devront quitter ce Territoire sacré, au lever du soleil mais après qu'ils y aient ramassé seulement les sept cailloux destinés à lapider le Satan maudit. Arrivé à Minā le pèlerin se dirigera vers la grande stèle dite Djamra de Akaba où ils lanceront, chacun, en ce 10e jour du mois, les sept cailloux dont il s'agit, de la grosseur d'une fève, sans oublier bien entendu, d'invoquer le Dieu en disant le Tekbir chaque fois qu'ils lancent un caillou.

Ceux qui devront immoler leurs bêtes, le feront, aussitôt qu'ils aient achevé le rite de lapidation, raseront entièrement ou seulement une partie de leurs cheveux, puis déferleront à la Mecque où ils s'acquitteront du quatrième fondement du pèlerinage à savoir les sept tournées autour du Temple sacré ou le circuit de l'Ifadha, à l'image de celui qu'ils firent à leur arrivée à la Maison sacrée.

Les pèlerins retourneront à Mina et y passeront trois jours. Après midi de chacun de ces trois jours ils devront lancer sept cailloux contre la djamra qui suit Minā, en disant le Tekbir à chaque jet.

Ceci fait, ils lanceront de même les deux stèles (djamra), la moyenne et la petite, chacune, de ce nombre de cailloux en invoquant Dieu en disant « Allahou Akbar « ou Dieu Est Grand, avant chaque jet. Ils devront y implorer suffisamment le Seigneur et y demander le Pardon et la Grâce, à la suite du lancement de la première et de la deuxième djamra (moyenne et petite stèle).

Par ailleurs, les pèlerins n'auront nullement besoin de s'attarder près de la grande stèle ou djamra de Akaba, et devront aussitôt s'en aller. Le troisième jour d'immolation, les pèlerins auront à se rendre à la Mecque, après avoir ainsi, accomplit les rites de leur pèlerinage. S'ils préfèrent se contenter de deux jours, passés à Minā, ils pourront dans ce cas lancer les cailloux et s'en aller.

Avant de quitter le Territoire sacré de la Mecque les pèlerins devront remercier le Seigneur pour les avoir guider sur le chemin de la vertu et de la piété en opérant autour du Temple sacré des circumambulations d'adieu, à l'image des circuits déjà effectués.

Par Cheïkh Tahar Badaoui
(A suivre)

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

Première édition, 22 octobre 2015

Le Ministère de la Communication annonce l'organisation **du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel »** pour l'année 2015, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse célébrée le **22 octobre 2015.**

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, est institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs :
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- L'information écrite : l'article de fond, la critique, l'éditorial, le reportage ou l'enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique: émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'illustration : photographiques, dessins ou caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2014 – 2015.

Thème du concours : « L'Algérie, modèle de développement économique et social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats.
En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars **(1.000.000 DA)** pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars **(500.000 DA)** pour le 2ème lauréat
- Trois cent mille dinars **(300.000 DA)** pour le 3ème lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Attestation de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelle sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, **Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.**
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au dimanche 20 septembre 2015.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication : **http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr**

Le Jeune Indépendant **du 05/09/2015 / ANEP ALGER**

RÉUNION DU G20 À ANKARA

L'économie chinoise au menu des discussions

Les grands argentiers du G20 ont tenté hier en Turquie de serrer les rangs tout en ménageant les susceptibilités nationales face à deux défis économiques majeurs : le ralentissement chinois et une probable hausse de taux américaine.



Les cahots boursiers et économiques en Chine comme les intentions de la Réserve fédérale («Fed»), la banque centrale américaine, occuperont ministres des Finances et banquiers centraux des vingt principales économies mondiales à Ankara, hier et aujourd'hui.
La Turquie est cette année le pays hôte de ces réunions du G20, dont celle qui réunira en novembre les chefs d'Etat et de gouvernement, et passera le relais l'an prochain à la Chine.
S'il le fallait encore, les Bourses, en baisse en Asie comme en Europe, et des indicateurs peu reluisants, notamment une contraction des commandes industrielles de l'Allemagne, ont rappelé vendredi à quel point l'embellie économique mondiale était vulnérable.
Mais à en croire un participant interrogé récemment, il y a peu de chances que la Chine ou la Fed, les deux foyers potentiels de crise, soient évoquées en toutes lettres dans le communiqué publié à l'issue de la réunion, en grande partie déjà rédigé.
«Ce n'est pas le genre de la maison» de viser spécifiquement un pays et encore moins une banque centrale dans ce texte dont chaque mot est négocié des semaines durant, puis commenté avec avidité sur les marchés, soulignait cette source.
De toute façon, les grands argentiers de l'économie mondiale n'ont pas attendu Ankara pour s'exprimer. «De nouveaux risques sont apparus pour les perspectives de croissance et d'inflation» en zone euro, a reconnu avant-hier le patron de la Banque centrale européenne (BCE) Mario Draghi en faisant référence à la Chine.
Les Etats-Unis ont déjà sermonné Pékin, également critiqué par d'autres participants pour sa stratégie jugée confuse de soutien à l'économie et pour l'opacité de ses statistiques.
Le secrétaire américain au Trésor Jack Lew a affirmé jeudi qu'il demanderait «des comptes» aux responsables chinois sur leur dévaluation brutale du yuan en août.
La directrice générale du FMI Christine Lagarde a elle appelé les grands pays émergents à être «vigilants» face aux retombées du ralentissement en Chine, qui se traduit par des accès réguliers de panique des Bourses et des rechutes du prix du pétrole.
Après que Mario Draghi a assuré ne se fixer «aucune limite» dans son soutien à l'économie de la zone euro, les yeux se tournent vers son homologue américaine Janet Yellen.
L'incertitude persiste sur une hausse de taux de la Fed dès septembre. Une telle décision pourrait être justifiée par la robustesse de l'économie américaine mais enverrait une onde de choc dans les pays émergents, dont certains, comme le Brésil et la Russie, sont déjà mal en point.
Un durcissement monétaire américain aurait un effet d'aspirateur sur les capitaux, aimantés par de meilleurs rendements, au détriment de la stabilité financière des économies émergentes déjà ébranlées pour certaines par la baisse du prix de vente de leurs matières premières.
La lutte contre les stratégies de contournement fiscal des grandes multinationales, ainsi que la régulation financière seront aussi abordées à Ankara.
La France veut, elle, parler de lutte contre les sources de financement du terrorisme, et de moyens contre le réchauffement climatique. Son ministre des Finances Michel Sapin, retenu par des discussions budgétaires, n'assistera toutefois pas aux réunions.
Le ministre brésilien Joaquim Levy, objet de rumeurs de mise à l'écart, sera lui bien là. Le gouvernement, alors que le pays est en plein marasme économique, a assuré qu'il restait en poste.
La réunion du G20 Finance, qui se tient en pleine crise mondiale autour des réfugiés en provenance notamment de la Syrie toute proche, doit débuter officiellement à 11h00 GMT.
Le «Groupe des vingt» représente 85% de l'économie mondiale et 2/3 de la population mondiale. Il est composé de l'Afrique du Sud, de l'Allemagne, de l'Arabie Saoudite, de l'Argentine, de l'Australie, du Brésil, du Canada, de la Chine, de la Corée du Sud, des Etats-Unis, de la France, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Italie, du Japon, du Mexique, du Royaume-Uni, de la Russie, de la Turquie et de l'Union européenne.

R. I. et agences

FACE AU DRAME DES MIGRANTS SYRIENS EN EUROPE

Le HCR demande la répartition de 200.000 demandeurs d'asile dans l'UE

LE HAUT-COMMISSAIRE de l'ONU pour les réfugiés (HCR), Antonio Guterres, a appelé hier à la répartition d'au moins 200.000 demandeurs d'asile dans l'Union européenne et a estimé que tous les membres de l'UE devaient avoir l'obligation de participer à ce programme.
«Les personnes qui ont une demande de protection valide (...) doivent ensuite bénéficier d'un programme de réinstallation de masse, avec la participation obligatoire de tous les Etats membres de l'UE. Une estimation vraiment préliminaire semble indiquer le besoin potentiel d'accroître les opportunités de réinstallation à 200.000 places», a écrit Antonio Guterres dans un communiqué.
«L'Europe est confrontée à son plus grand afflux de réfugiés depuis des décennies», a-t-il dit, estimant que «la situation exige un effort commun massif qui est impossible avec l'approche fragmentée actuelle» qui existe au sein de l'UE. Plus de 300.000 personnes ont traversé la Méditerranée depuis le début de l'année, et plus de 2.600 sont morts en effectuant ce périple, selon le HCR.
«Après leurs arrivées sur les côtes et les frontières de l'Europe, ils poursuivent leur voyage, dans le chaos», a déploré Antonio Guterres, qui dénonce la façon indigne dont ces personnes sont traitées. Il a expliqué qu'«il s'agit avant tout d'une crise de réfugiés, pas seulement d'un phénomène migratoire», car la grande majorité de ceux qui arrivent en Grèce viennent de pays connaissant des conflits, comme la Syrie, l'Irak et l'Afghanistan.
Le haut-commissaire estime que la seule façon de résoudre ce problème est de mettre en place une «stratégie commune basée sur la responsabilité, la solidarité et la confiance». «Concrètement, cela signifie prendre des mesures urgentes et courageuses pour stabiliser la situation puis trouver un moyen de partager véritablement la responsabilité à moyen et long termes». «L'UE doit être prête, avec le consentement et l'appui des gouvernements concernés, principalement la Grèce et la Hongrie, mais aussi l'Italie, de mettre en place des capacités» d'accueil et d'enregistrement d'urgence des personnes, a-t-il poursuivi. Il a également rappelé que les migrants qui n'ont pas de raison de rester en Europe devraient être renvoyés dans leur pays d'origine.
Dans un contexte de crispation croissante entre Européens, l'Allemagne et la France ont lancé jeudi une initiative commune pour «organiser l'accueil des réfugiés et une répartition équitable en Europe» de ces familles, qui fuient principalement la guerre en Syrie. Si le président François Hollande n'a pas repris l'expression de «quotas contraignants» utilisée par la chancelière Angela Merkel, il a accepté l'idée d'un «mécanisme permanent et obligatoire».

R. I.



YÉMEN

Les Emirats annoncent la mort de 22 soldats

Les Emirats arabes unis ont annoncé hier la mort de 22 de leurs soldats au Yémen, où ils font partie de la coalition arabe soutenant les forces du président Abd Rabbo Mansour Hadi qui agresse le Yémen sous prétexte de combattre les Houthis. Il s'agit du bilan le plus lourd annoncé par le commandement des forces armées émiraties qui ne précise cependant pas les circonstances exactes de la mort des soldats.

CAMEROUN

Trente morts dans un double attentat-suicide

Au moins 30 personnes ont été tuées par un double attentat-suicide jeudi matin à Kerawa, une ville frontalière avec le Nigeria située dans l'Extrême-Nord du Cameroun, selon des sources militaire et policière. Une première explosion s'est produite vers 11H00 locales (10H00 GMT) dans le marché de la ville, selon ces sources qui ont requis l'anonymat. Peu après, une «deuxième explosion a eu lieu à 200 mètres du camp militaire», a précisé un policier, toujours sous couvert de l'anonymat. «Au moins trente personnes ont été tuées», selon ces sources.

MALAISIE

Quatorze migrants indonésiens noyés

Au moins 14 Indonésiens ont péri dans le naufrage jeudi d'une petite embarcation en bois surchargée sur la côte ouest de la Malaisie, avec environ 70 migrants à son bord, ont annoncé des responsables locaux. Le bateau a coulé dans une mer agitée dans le détroit de Malacca, près de la ville de Sabak Bernam, dans l'Etat de Selangor, a déclaré Mohamad Aliyas Hamdan, un membre des services maritimes de ce petit pays d'Asie du Sud-Est.

DIXIT - DIXIT - DIXIT - DIXIT -

«Les Etats-Unis étaient en train d'essayer de réfléchir à différents moyens pour tenter d'apporter une contribution afin de régler la crise».
John Kerry, le secrétaire d'Etat américain, à propos de la crise des migrants syriens.

«La première priorité est de protéger la sécurité nationale des Etats-Unis et leurs ressortissants».
Mark Toner, le porte-parole du département d'Etat américain.

«L'an dernier, on a atteint le record de 20 millions de réfugiés dans le monde. Il y a environ 150.000 qui sont réinstallés dans les pays riches et les Etats-Unis en ont pris autour de 70.000».
David Miliband, l'ancien chef de la diplomatie britannique aujourd'hui président de l'association International Rescue Committee (IRC).

FOURMILLEMENT DANS LES MAINS

Surviennent lorsque le nerf médian est comprimé

IL EST ASSEZ fréquent de connaître des fourmillements dans une main ou deux. De nombreuses raisons peuvent être à l'origine de cette sensation. Mais si ces fourmillements persistent, il est important de consulter un médecin afin d'envisager des examens complémentaires et un éventuel traitement. Les fourmillements dans les mains surviennent en général après être resté trop longtemps appuyé sur un bras, bloquant ainsi la circulation sanguine, que les fourmillements apparaissent. Les véritables causes n'en restent pas moins importantes afin de remédier à cette sensation désagréable. Selon les spécialistes, les fourmillements peuvent survenir dans le cas de syndrome du canal carpien lorsque le nerf médian qui passe dans le canal carpien est comprimé, cela engendre des fourmillements dans les doigts, parfois même des difficultés motrices. A noter que les femmes enceintes et les professionnels des travaux manuels souffrent souvent du syndrome du canal carpien. ils s'observent aussi lors de l'apparition d'une hernie discale, d'une crise de spasmophilie, dans les situations d'alcoolisme,lors d'un manque de vitamine B12, d'une neuropathie (atteinte d'un nerf), d'une maladie de Lyme ou borréliose, maladie causée par les piqures tiques ou de troubles musculaires... La consultation du médecin permettra de mettre en évidence l'origine des fourmillements grâce à l'interrogatoire avec par exemple des questions sur la localisation précise, la recherche d'antécédents pathologiques :comme le diabète par exemple, qui peut engendrer une neuropathie, une prise récente de médicaments ... En effet certains peuvent entraîner des fourmillements, la chimiothérapie à base de platine peut par exemple provoquer une neuropathie.Les traitements diffèrent selon l'origine des fourmillements.

Feu vert de l'UE à un médicament pour une forme de cancer de la peau

LE GÉANT pharmaceutique suisse Novartis a obtenu le feu vert de l'Union Européenne pour son médicament Odomzo dans le traitement d'une forme de cancer de la peau, a-t-il annoncé hier. La Commission Européenne a autorisé ce produit administré en capsules de 200 mg chez les patients adultes souffrant de carcinome basocellulaire localement avancé, indiqué le groupe bâlois dans un communiqué. Le traitement s'adresse en particulier aux malades qui ne sont pas susceptibles de subir une intervention chirurgicale ou thérapie par radiation, a-t-il précisé. Le carcinome basocellulaire se caractérise par une croissance anormale et incontrôlée ainsi que par des lésions des cellules basales, qui correspondent aux cellules situées à l'extérieur de la couche de la peau. Il représente plus de 80% des cancers de la peau de type non-mélanome et le nombre de cas augmente chaque année en raison du vieillissement de la population et de l'exposition aux ultra-violets. Bien qu'il évolue rarement jusqu'à sa phase avancé, les options de traitement sont jusqu'à présent limitée à ce stade de la maladie. L'Odomzo est déjà autorisé aux États-Unis, en Australie et en Suisse. D'autres demandes d'homologation au niveau mondial sont en cours, a fait savoir le groupe suisse.

Un test sanguin pourrait prédire une rechute d'un cancer du sein



DR

Une analyse de sang au stade expérimental pourrait permettre de déterminer si une femme ayant souffert d'un cancer du sein est susceptible de faire une rechute plusieurs mois avant que les nouvelles tumeurs ne soient détectables, selon une étude publiée hier.

Cette méthode, décrite dans la revue américaine Science Translational Medicine, détecte l'ADN du cancer circulant dans le sang. Mais elle ne devrait pas être accessible au grand public avant plusieurs années. Les chercheurs espèrent qu'elle permettra d'affiner les traitements personnalisés contre le cancer et, peut-être, de progresser dans la mise au point d'un traitement définitif. « Nous avons démontré combien une simple analyse de sang a le potentiel de déterminer correctement quelles patientes vont connaître une rechute de leur cancer du sein, beaucoup plus tôt que ce que nous pouvons faire actuellement» , a commenté Nicholas Turner, responsable de l'équipe d'oncologie moléculaire de l'Institute of Cancer Research à Londres.

Les scientifiques ont prélevé des échantillons de tumeur et de sang chez 55 patientes souffrant d'un cancer du sein à un stade précoce de la maladie. Chacune a été traitée par chimiothérapie et a subi une ablation de la tumeur.

Le test a été effectué une première fois juste après l'opération chirurgicale, puis tous les six mois.

Sur les quinze femmes ayant connu une rechute de leur cancer, douze avaient été identifiées avec succès par l'analyse de sang. Et ce en moyenne huit mois avant que les tumeurs ne soient visibles avec les moyens conventionnels d'exploration.

Selon M. Turner, quelques défis techniques doivent encore être relevés pour mettre en oeuvre ce test mais il « est relativement économique et l'information qu'il fournit pourrait faire une réelle différence pour les patientes souffrant d'un cancer du sein» .

Le diagnostic du cancer du sein est effectué tôt dans 95% des cas, mais déterminer si un traitement a permis de retirer toute la tumeur est crucial pour prévenir rechute et transfert vers d'autres parties du corps.

« Il faudra des années avant que ce test soit disponible dans les hôpitaux, mais nous espérons rapprocher cet horizon en menant des essais cliniques beaucoup plus vastes à partir de l'an prochain» , a ajouté M. Turner.

Terreur nocturne et cauchemar chez l'enfant

SI LES TROUBLES du sommeil de type hypersomnie ou insomnie sont plutôt rares chez l'enfant, cauchemars et terreurs nocturnes sont en revanche assez courant en particulier entre 4 et 8 ans.

Parfois spectaculaires, ces troubles du sommeil perturbent autant l'enfant que les parents, souvent désemparés devant ces manifestations exacerbées d'angoisse.

Quand surviennent-ils ?

Le sommeil se découpe en plusieurs grandes phases. Des phases de sommeil léger alternent avec des phases de sommeil dit lent et profond, suivies de la phase du sommeil dit paradoxal.

C'est surtout pendant cette dernière phase que surviennent les cauchemars.

L'activité musculaire est faible, le cerveau fonctionne à plein régime libérant des émotions parfois intenses. Tout ce que l'enfant a emmagasiné durant la journée comme informations, images, frustrations face à des apprentissages « douloureux « (le langage, la marche, la lecture...) vient nourrir un imaginaire qui prend parfois des formes effrayantes.

Que faire ?

Règle numéro 1 : pas de panique ! Les cauchemars font partie de l'évolution normale de l'enfant et lui permettent même de mieux canaliser ses angoisses et ses pulsions.

Règle numéro 2 : calmer et rassurer. Parler doucement, ne montrer aucun stress, allumer une lumière très douce, prendre l'enfant dans ces bras et le bercer doucement, le laisser s'apaiser lentement avant de le recoucher.

Règle numéro 3 : parler du cauchemar. Au petit-déjeuner, ne pas hésiter à parler de son cauchemar avec l'enfant, et pourquoi pas le lui faire dessiner. Le dessin est un excellent moyen pour l'enfant d'exorciser ses peurs, et pour les parents d'expliquer que tout cela n'a pas d'existence dans la réalité.

Si le cauchemar est récurrent et se produit plusieurs fois par semaine sans aucun signe d'apaisement ou de ralentissement, la consultation d'un pédiatre est recommandée.

Le simple fait que l'enfant puisse parler de ses cauchemars avec quelqu'un d'extérieur au noyau familial peut permettre d'en déterminer les causes et de désamorcer le processus. Si après cette consultation aucune amélioration n'est constatée, le recours à un pédopsychiatre doit être envisagé.

Quelles différences ?

Le phénomène de terreurs nocturnes ne doit pas être confondu avec les cauchemars. Beaucoup plus spectaculaires, elles exigent des parents une réaction adaptée et différente de celle recommandée dans la prise en charge des cauchemars classiques. A la différence des cauchemars, elles se produisent en phase de sommeil profond et non plus au cours du sommeil paradoxal.

L'enfant s'assied dans son lit (certains se lèvent), hurle, s'agite, garde les yeux ouverts, présente un visage marqué par l'effroi... mais il dort ! Que faire ?

Lui parler lentement et calmement, établir un contact physique léger (une main posée sur l'épaule) en veillant à ne pas le réveiller ! Les terreurs nocturnes sont en effet des cauchemars éveillés proches du somnambulisme. Un réveil soudain peut provoquer une confusion mentale. Le lendemain l'enfant n'a aucun souvenir de l'épisode nocturne.

Les terreurs nocturnes ne doivent pas inquiéter les parents. Elles ne présentent aucun danger pour l'enfant, et disparaissent au fur et à mesure que progresse la maturité de son système neurophysiologique.

LE VÉNÉRÉ MAÎTRE DU CHÂABI BOUDJEMAA EL ANKIS A ÉTÉ RAPPELÉ À DIEU

Notre monde de la culture et arts perd un géant de la musique de notre patrimoine ancestral



Nous ne reverrons plus le sourire affable de Boudjemma El Ankis et nous nous partagerons plus son immense optimisme et sa joie de vivre.

Depuis plusieurs années, il ne monte plus sur scène mais sa présence physique personnelle dans les galas, concerts et festivals nous réconfortait. Il suffisait qu'il soit présent pour que la soirée atteigne toute sa plénitude et regorge d'une folle ambiance et d'une atmosphère extraordinaire des grands jours.
Lui-même ressentait cette impression profonde qu'il créait parmi le public et on sentait et imaginait son bonheur de produire tant d'enthousiasme. Il était très heureux d'avoir par ses textes et sa musique apporté du bien-être, de la joie, de la nostalgie bienfaisante, du rêve, de l'espoir à la société à laquelle il appartenait et avec laquelle il en était fier. C'était sa raison de vivre d'être utile par ce côté. Il savait qu'il ne pouvait plus chanter comme dans ses années de gloire mais le souvenir chatoyant et impérissable de ses immortelles chansons berçaient indéfiniment les oreilles de ses fans et admirateurs inconditionnels. Boudjemaa El Ankis avait une autre qualité pour respecter davantage son public, c'était l'élégance impeccable et sans aucune tâche de son maintien et de son apparence physique. Ce géant de la musique châabi se distinguait par une attitude altière, digne d'un personnage noble issue d'une grande famille, aux ancêtres mémoriaux mais sans perdre sa modestie, son humilité, sa simplicité et son naturel, son attention pour tous les gens qu'il côtoyait et cela pour être en communion avec les enseignements et la morale de l'école du chaâbi. De plus, Boudjemaa El Ankis savait que pour porter le respect aux gens qui l'entourent, il fallait ne pas être négligent dans sa tenue vestimentaire. Il était pour cela le champion de l'élégance. Il portait un costume de couleur bleu nuit qui lui allait à merveille, fait et taillé sur mesure pour lui. Une chemise éclatante et une cravate complètent cette élégance raffinée. Boudjemaa El Ankis ne montait plus sur scène mais il était le juge incontournable pour faire prospérer l'authenticité et la préservation de la musique chaâbi. Les organisateurs de festivals l'appelaient à tous les concours où brillaient la relève du châabi. Les conseils de Boudjemaa el Ankis étaient précieux. Repose en paix cher Boudjemaa. Ta contribution pour le rayonnement et l'épanouissement de notre musique du patrimoine sera éternelle.

Kamel Cheriti

BOUDJEMÂA EL ANKIS INHUMÉ À ALGER

«Rah el ghali rah»

LE MAÎTRE de la chanson châabi, Boudjemâa El Ankis, décédé mercredi soir à l'âge de 88 ans, a été inhumé jeudi en début d'après-midi au cimetière d'El Kettar à Alger en présence d'une foule nombreuse. Le célèbre interprète de "Rah El Ghali Rah" a été enterré sobrement dans une ambiance empreinte de recueillement et d'émotion chez les nombreux anonymes venus assister à l'inhumation et présenter leur condoléances aux trois fils du défunt. Quelques chanteurs de châabi ont également assisté à l'enterrement dont Kamel Ferdjellah, élève de Hadj M'hamed El Anka, et Djilali Kebaïli, fils de Mohamed Brahimi (dit cheikh Kebaïli) qui avait contribué à lancer la carrière. Boudjemâa Mohammed Arezki, de son vrai nom, a été admis à l'hopital suite à un malaise faisant suite à des mois d'impotence à son domicile due à la vieillesse. Né le 17 Juin 1927 à la Casbah d'Alger au sein d'une famille originaire d'Azeffoun a entamé sa carrière de chanteur en 1942 après avoir pris sous les ailes de cheikh Saïd El Meddah et Mustapha Nador. Il crée sa première troupe trois ans plus tard en reproduisant les styles de Hadj M'hamed El Anka et Hadj Mrizek. Il se sentira toutefois plus proche du Cardinal que de son prédécesseur. Il sera ainsi affublé du pseudo "El Ankis" par ses fans et ses amis. Il débute avec un répertoire de medh comprenant essentiellement les qacidate, Chouf li Ouyoubek ya Rassi, Ya Ighafel, Ya Khalek lachia, Zaoubnafi H'inak et El Bar, de différents poètes du genre. Il puise ses qacidates auprès du Cheikh Said El Meddah. Au milieu des années 1950, il se lance dans la chansonnette, expérience qui tourna court du fait que la maison Phillips dont le directeur artistique était Boualem Titiche, lui



refuse ses œuvres. Découragé, il décide de ne plus chanter, casse son mandole et s'engage comme gardien d'un HLM, selon ses biographes. Durant la guerre d'indépendance, il sera arrêté et torturé par les parachutistes en 1957 et en 1960. Les manifestations du 11 décembre 1960 lui donnent l'occasion d'exprimer à coups de notes et paroles son amour pour la patrie, immortalisé dans "Djana El Intissar". A l'"indépendance, il fait appel à Mahboub Batim l'un des plus prolifiques compositeurs algériens. Dès 1963, il s'illustre par plusieurs titres qui le placent comme un artiste incontournable dans la sphère du chaâbi tel que "Tchaourou Âlia", "Rah El Ghali Rah", "Ah ya intiyya". **K. M.**

SORTIR

CONCERTS
L'Etablissement Art et Culture poursuit son programme de l'été sur l'esplanade de la Pêcherie au cercle des artistes sous le signe de Layali Tahtaha, avec les maîtres du chaâbi
Lundi 31 août Bourouina Djahid.
Mercredi 2 septembre Nacer Aya.
Jeudi 3 septembre Djazim Khelfa.
Vendredi 4 septembre Delhoum Hamid.
Samedi 5 septembre Mohamed Kadi.

FOIRE DU LIVRE
En collaboration avec l'Office Riad El Feth, la librairie la Renaissance organise une foire du livre durant les vacances d'été du 29/07/2015 au 10/09/2015 ; tous les jours de 9 h à 21 h.
Cette foire vise un large public et sera enrichie par les livres pour enfants, contes, livres d'activités et d'apprentissage, livres parascolaires pour tous les niveaux.

PATRIMOINE
Manifestation culturelle Revivre notre patrimoine. Mardi 1er septembre. Alger. Après la réalisation du projet de réhabilitation du Palais des Raïs-Bastion, l'association Aladar accompagnée de partenaires algériens, se propose de ressortir des cartons le projet d'utilisation possible de ce patrimoine.
En restant dans l'esprit d'André Ravéreau, elle propose une manifestation au sein du palais.

CINEMA
13e Rencontres cinématographiques de Béjaïa du samedi 05 au vendredi 11 septembre : Forum international de coproduction et de cofinancement Béjaïa film laboratoire (workshops, master classes, conférences, rencontre avec de potentiels partenaires internationaux). Les réalisateurs et les producteurs algériens ayant un projet (court-métrage, long-métrage, fiction, documentaire, animation, expérimental) sont appelés à y participer en s'inscrivant avant le 25 août 2015 à minuit. Dix projets seront sélectionnés. Consulter: projectheurts.com

AUDIOVISUEL
Salon international de la production audiovisuelle. Centre des Conventions d'Oran du lundi 21 au mercredi 23 septembre. De 10h à 20h.

MEDITERRANEE
Le Festival du cinéma méditerranéen est de retour à Annaba. Il est annoncé par le ministère de la Culture pour le jeudi 03 décembre sous le thème «Immigration clandestine».
Son organisation est confiée au cinéaste Saïd Ould Khelifa, nommé commissaire.

VERNISSAGE
L'établissement arts et culture de la wilaya d'Alger offre encore une fois l'occasion à l'un de ses jeunes talents pour s'exprimer à travers l'art pictural. Les œuvres de la jeune artiste Hibatoullah Zineb Benlahrech seront accrochées aux murs de la galerie Aicha Haddad (84, rue Didouche Mourad, Alger) du 22 aout au 05 septembre 2015. Le vernissage a eu lieu samedi le 22/08/2015.

CONCOURS
Le lancement du concours de la meilleure nouvelle dans sa 12e édition du 20 Aout au 20 Octobre 2015 sous le thème «Mémoire et souvenirs»

La sélection olympique algérienne poursuit son stage à Sidi Moussa

L'ÉQUIPE olympique de football poursuit son stage entamé le 30 août à Sidi Moussa (Alger) en vue de sa participation à la Coupe dÆAfrique des Nations U23, prévue au Sénégal du 28 novembre au 12 décembre 2015. Vingt quatre joueurs dont le revenant de sanction Azzedine Ferhat (USM Alger) prennent part à ce regroupement qui se poursuivra jusqu'au 9 septembre prochain. Le sélectionneur suisse André Pierre Schurmann a programmé les séances d'entraînement au Centre Technique National de la FAF à Sidi Moussa. L'équipe algérienne avait été la première à valider son billet pour la phase finale de la CAN-2015 des U23 qui aura lieu au Sénégal du 28 novembre au 12 décembre. Les partenaires de Darfalou seront fixés sur leurs prochains adversaires au premier tour de la compétition le 14 septembre à l'occasion du tirage au sort qui sera effectué au siège de la Confédération africaine de football. Cette compétition sera organisée sous l'égide de la Confédération africaine de football (CAF). Elle est qualificative aux Jeux olympiques de Rio (Brésil) 2016. Les trois premiers du tournoi se qualifieront directement aux JO-2016, tandis que le quatrième disputera un match barrage contre une équipe asiatique. La deuxième édition de la Coupe d'Afrique des U23 sera disputée par l'Algérie, l'Afrique du Sud, l'Egypte, le Mali, le Nigeria, le Sénégal, la Tunisie et la Zambie.
Liste des convoqués : Salhi Abdelkadir (ASO Chlef), Metehazem Oussama (RC Arbaâ), Chaal Farid (USM Harrach), Barka Mohamed Amine (ASM Oran), Rebiai Miloud (ES Sétif), Salah Nour El Islam (ASO Chlef), Abdellaoui Ayoub (USM Alger), Kenniche Ryad (ES Sétif), Cherifi Redouane (USM Bel Abbes), Ferhani Houari (RC Arbaa), Draoui Zakaria (CR Belouizdad), Smahi Khalil (ASO Chlef), Benguit Raouf (Paradou AC), Benkhemassa Mohamed (USM Alger), Chita Oussama (MC Alger), Gaaga Ahmed (JS Kabylie), Haddouche Zakaria (ES Sétif), Meziane Bentahar Abderrahmane (RC Arbaâ), Benkablia Mohamed (ASM Oran), Tabti Larbi (ASM Oran), Benchaa Zakaria (MC Oran), Darfalou Oussama (USM Alger), Amokrane Abdelhakim (DRB Tadjenanet), Ferhat Zineddine (USM Alger).

Feghouli «trop gourmand» dans les négociations avec son club selon la presse

L'INTERNATIONAL algérien, Sofiane Feghouli, dont le contrat avec le FC Valence (Liga espagnole) expire en juin 2016, se montrerait ''trop gourmand'' dans les discussions qu'il a engagées avec les dirigeants de son club pour prolonger son bail, indique jeudi la presse locale. Selon Superdeporte, des discussions seraient en cours entre les deux parties, mais l'international algérien aurait demandé une «grosse somme», écrit le journal ibérique.
Le club va devoir rapidement régler ce dossier au risque de voir son milieu offensif de 26 ans, à Valence depuis 2010, partir librement en fin de saison, estime la même source. Feghouli, blessé au dos, a déclaré forfait pour le prochain match en déplacement de la sélection algérienne face au Lesotho, dimanche dans le cadre de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) au Gabon.

LESOTHO-ALGÉRIE

Gourcuff : «Nous serons prêts dimanche»

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football Christian Gourcuff a assuré jeudi que les Verts «seront dimanche en possession de tous leurs moyens» pour tenter de l'emporter face au Lesotho, en match prévu au stade Setsoto (14h00 algériennes), dans le cadre de la 2e journée (Gr. J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017.



DR

«Nous irons là-bas pour imposer notre jeu d'abord et gagner, et puis il y aura un adversaire pour nous contrarier. Nous avons un groupe jeune mais qui a acquis de la maturité pour ce genre d'épreuve», a indiqué le coach national lors d'une zone mixte organisée avec la presse, peu avant le début de la 3e séance d'entraînement au stade annexe du Loftus Versfeld de Pretoria (Afrique du Sud), dans le cadre du stage précédant le rendez-vous du Lesotho.
L'équipe nationale s'envolera vendredi après-midi à destination de Maseru, à bord d'un vol spécial depuis Pretoria. Un galop d'entraînement, également au stade annexe, sera au menu des coéquipiers du revenant Walid Mesloub vendredi matin.
«Au Lesotho, nous serons dans des conditions beaucoup plus difficiles qu'ici. Je pense que nous avons bien préparé le match, maintenant place à la concentration et à la réalité du terrain. Dès notre arrivée, nous allons effectuer une séance allégée. Je peux assurer que nous serons en possession de tous nos moyens dimanche», a ajouté Gourcuff, qui s'est dit «déçu» par l'état de la pelouse du stade annexe. «Le terrain d'entraînement s'est dégradé depuis ma dernière visite en mai dernier. Mais nous devons nous adapter», a-t-il souligné.

«Le Lesotho, une équipe joueuse et technique»

Evoquant son prochain adversaire, battu lors de la journée inaugurale des qualifications à Addis Abeba par l'Ethiopie (2-1), Gourcuff s'est montré prudent : «J'ai vu deux matchs du Lesotho dans le cadre de la Coupe du COSAFA en mai dernier, en plus de la rencontre face à l'Ethiopie à Addis Abeba, où ils étaient tout prêts de la victoire, mais ils ont fini par craquer en fin de match sous l'orage».
«C'est une équipe qui avait donné du fil à retordre à l'Ethiopie, qui est joueuse, un peu à l'image des sélections de ce coin du continent. Les joueurs sont de petite taille, assez vifs et techniciens. Sur une surface synthétique, ils sont bien habitués à développer leur jeu en vivacité», a expliqué le technicien breton.
La sélection nationale va se produire sur une pelouse synthétique, pour la deuxième fois en moins d'une année, après le match face au Malawi (victoire 2-0) disputé en octobre dernier, dans le cadre des qualifications de la CAN-2015. «C'est contraignant sur le plan musculaire et articulaire d'abuser à s'entraîneur sur du tartan. Nous aurons la séance de samedi pour s'adapter aux conditions du match. Je pense que la terrain synthétique du stade de Maseru est plus souple que celui de Blantyre au
Enfin, Christian Gourcuff a tenu à relever l»'excellente ambiance régnant au sein du groupe», à trois jours du match. «Ca vit bien, nous sommes en train de travailler sérieusement. La concentration et la pression sont présentes», a-t-il conclu.
Au terme de la 1re journée, l'Algérie est co-leader du groupe J avec l'Ethiopie (3 pts) mais avec une différence de buts favorable (+4 contre +1pour l'Ethiopie).
Les Ethiopiens se déplaceront samedi à Victoria pour donner la réplique aux Seychelles.

APS

Boudebouz ne jure que par la victoire

LE MILIEU offensif de la sélection algérienne de football, Ryad Boudebouz, a affirmé que les Verts n'auront «aucune excuse» dimanche face au Lesotho, car condamnés à gagner ce match, comptant pour la 2e journée des qualifications pour la Coupe d'Afrique des nations 2017 (groupe J). «Nous sommes face à un sérieux défi, mais il faudra absolument l'emporter, car nous n'aurons aucune excuse dimanche. Pour cela, nous seront appelés encore une fois à faire l'effort nécessaire, en nous basant sur nos points forts, pour sotir victorieux», a espéré le nouveau meneur de jeu de Montpellier (Ligue 1/France) lors d'une zone mixte organisée jeudi à Pretoria (Afrique du Sud).
La sélection nationale a effectué vendredi matin une ultime séance d'entraînement dans le cadre de son stage de préparation à Pretoria. Les Verts s'envolent durant l'après midi pour Maseru, la capitale du Lesotho.
«Cette rencontre a été préparée dans les meilleures conditions possibles. Je pense que le staff technique a bien fait de programmer ce stage d'acclimatation en Afrique du Sud et, au risque de me répéter, tous les ingrédients sont désormais réunis pour repartir d'ici avec les trois points», a-t-il ajouté.
Appelé à donner son avis sur la pelouse synthétique sur laquelle vont se produire ses camarades dimanche (à 15h00 locales), Boudebouz à évité de top s'étaler sur ce sujet. «La nature du terrain ne devrait pas constituer un handicap, surtout que nous sommes prêts à faire face à n'importe quelle situation» a-t-il rassuré avant d'ajouter «Nous avons visionné une vidéo du match Ethiopie - Lesotho et je pense que c'est une bonne chose, car il est toujours bon d'avoir une idée sur son adversaire». Evoquant son prochain adversaire, sommé de réagir après sa défaite à Addis-Abeba face à l'Ethiopie (2-1), l'ancien bastiais a, là encoe, refusé de trop s'étaler sur le Lesotho, mais «sans pour autant le sous-estimer».
«Le Lesotho va sûrement nous mettre la pression pour essayer de l'emporter, mais dans ce genre de situations, il est indispensable de se focaliser uniquement sur sa propre équipe, et non sur l'adversaire», a-t-il expliqué.
Boudebouz (25 ans) s'apprête à honorer sa 2e sélection de rang, après sa titularisation lors de la large victoire face aux Seychelles (4-0), le 13 juin dernier à Blida. «Je suis prêt à tenir ma place dans n'importe quel poste offensif. L'essentiel pour moi est d'être performant», a-t-il conclu.

APS

JEUX AFRICAINS DE LA JEUNESSE-2018:

Ould Ali invite les pays africains à rehausser le rendez-vous d'Alger

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali a appelé, jeudi soir à Brazzaville, l'ensemble des pays membres de l'Union africaine, à prendre part en force aux 3ès jeux Africains de la jeunesse (JAJ), qu'organise l'Algérie en 2018.



DR

«Je profite de cette rencontre pour vous réitérer l'invitation de rehausser de votre présence les 3ès jeux Africains de la jeunesse qui auront lieu en Algérie en 2018», a indiqué M. Ould Ali, dans son intervention lors de la 2è réunion du bureau du comité technique spécialisé sur la jeunesse, la culture et les sports, des pays membres de l'Union africaine (UA), tenue jeudi au siège du ministère des Affaires étrangères du Congo, à Brazzaville.

L'Algérie abritera, en mai 2018, la 3è édition des jeux Africains de la jeunesse (JAJ) qui seront qualificatifs aux 3è jeux Olympiques de la jeunesse (JOJ), prévus en Argentine.

Pour cet important événement, «l'Algérie mobilise dès maintenant, l'ensemble des moyens pour permettre aux jeunes talents du continent, d'exprimer pleinement le potentiel sportif en vue de se faire une place parmi l'élite mondiale», a souligné le ministre de la Jeunesse et des Sports, lors de cette réunion qui se tient en prélude aux 11ès jeux Africains, dont le coup d'envoi officiel aura ce vendredi à partir de 19h00 (heure locale et algérienne).

Le ministre a assuré les pays membres de l'Union africaine, de la volonté de l'Algérie, forte de son expérience dans le domaine de l'organisation des manifestations de grandes envergure, de réussir ce rendez-vous.

«L'Algérie, comme dans le passé (1978 et 2007 avec les jeux Africains), réunira toutes les conditions pour que la relève sportive africaine puisse partager et connaitre des moments forts en compétition et émotion», a précisé M. Ould Ali.

Le message de M. Ould Ali est lancé également en direction des structures chargées de la gestion technique, afin d'apporter, a-t-il ajouté, leur concours au comité d'organisation durant les différentes phases de la préparation des jeux et garantir, ainsi, une organisation digne des grands événements sportifs internationaux».

Le ministre algérien de la jeunesse et des sports n'a pas manqué, à l'occasion, de souhaiter «une grande réussite» aux 11ès jeux Africains de Brazzaville auxquels l'Etat congolais a consenti de grands efforts. Il a estimé également, que les JA sont des moments forts au sein du mouvement sportif panafricain et un carrefour d'échanges et de solidarité entre les jeunes du continent.

«Les gouvernements africains ont prêté, à ce jour, d'énormes efforts pour hisser ces jeux au niveau des attentes et aspirations de l'ensemble des sportifs. Ces efforts sont visibles à travers la qualité des infrastructures mis à la disposition, et l'adoption d'une approche moderne et inclusive, basée sur la solidarité et la cohésion entre les différentes parties prenantes, chargées de la promotion du sport africain», a conclu M. Ould Ali.

R. S.

SELON LES MEMBRES DU BUREAU DU COMITÉ TECHNIQUE DE L'UA

«Les jeux Africains doivent demeurer la propriété de l'Union Africaine»

LES MEMBRES du bureau du comité technique spécialisé sur la jeunesse, la culture et les sports, des pays membres de l'Union africaine (UA), réunis, jeudi soir à Brazzaville au Congo attestent que les jeux Africains demeureront la propriété de l'UA.

«Nous affirmons que les jeux Africains doivent demeurer la propriété des Etats de l'Union Africaine, car ils sont le symbole de la lutte de ses pays», ont soutenu les membres du comité technique spécialisé sur la jeunesse, la culture et les sports dans la Déclaration finale de Brazzaville-2015, sanctionnant leurs travaux d'une journée.

Depuis la dissolution du Conseil Supérieur du Sport en Afrique (CSSA) en juillet 2013 à Abidjan par son assemblée générale extraordinaire, en marge de la conférence africaine des ministres des sports africains, une guerre non déclarée s'est déclenchée, entre l'ACNOA (Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique et les Etats de l'Union Africaine sur la propriété des jeux sportifs Africains. «Nous attestons que les JA appartiennent aux Etats membres de l'Union Africaine. C'est la position de l'Afrique qui n'est pas négociable. Ces jeux seront cependant organisés sous l'égide de l'ACNOA et l'Union des Confédérations sportives africaines (UCSA) «, ajoute la Déclaration de Brazzaville.

Les présents étaient aussi unanimes à dire qu'une «consultation doit se tenir, rapidement, entre l'UA, l'ACNOA et l'UCSA pour définir la gestion des JA et leurs impacts», tout en insistant que le processus de mise en œuvre des ces joutes africaines doit être dirigé par le commissaire des jeux qui est l'Union Africaine.

Abordant l'attribution des deux prochaines éditions des jeux Africains, prévues en 2019 et 2023, il a été suggéré de signer l'accord de l'attribution, au plus tard en décembre 2015 pour les JA de 2019, et en décembre 2019 pour ceux de la 13è édition, afin de donner assez de temps aux pays organisateurs de préparer l'évènement dans les meilleures conditions, l'événement. Les deux prochaines éditions des jeux Africains (2019 et 2023) n'ont pas encore trouvé de preneur et les candidatures restent ouvertes.

Rappelons que le ministre de la jeunesse et des sports, M. El Hadi Ould Ali a pris part aux travaux de la 2è réunion du bureau du comité technique spécialisé sur la jeunesse, la culture et les sports, des pays membres de l'Union africaine (UA.

R. S.



DR

Ligue de diamant à Zurich : l'Algérien Makhloufi 2e sur 800 m

LE CHAMPION olympique algérien du 1500 m Taoufik Makhloufi, a pris la deuxième place sur 800 m au meeting de Zurich, 13e étape de la Ligue de diamant d'athlétisme, jeudi. Le champion algérien qui a perdu la course sur le fil, a couru la distance en 1:45.62. La première place est revenue au vice champion du monde 2015, le polonais Adam Kszczot (1:45.55).L'Ethiopien Aman Mohamed (1:45.83) complète le podium. Quant au champion du monde de Pékin, le Kenyan David Rudisha, il a complètement raté sa course terminant à la quatrième place (1:45.91). C'est la première course de Makhloufi, quatre jours à peine après sa finale ratée des championnats du monde 2015 à Pékin, ou il avait terminé à la quatrième place sur 1500 m (3 :34.76). C'est aussi la deuxième course de Makhloufi sur 800 m cette année après la première qui remonte au 30 mai dernier, lors de la réunion de la Diamond League, disputée à Eugène (Etats-Unis) où il avait terminé 3e du 800m, avec un chrono de 1:45.17, derrière l'Ethiopien Mohammed Aman (1er, en 1:44.92) et le Botswanais Nijel Amos (2e, en 1:45.06).

Escrime (fleuret individuel) : médaille d'argent pour Romane Djitli

L'ESCRIMEUR algérien Roman Djilti a remporté la médaille d'argent du fleuret individuel après sa défaite en finale face à l'Egyptien Alaa Edine Abou Al Kacem (10-15) jeudi au Palais des sports de Kintélé dans la balieue de Brazzaville qui abrite les 11ès jeux Africains (4-19 septembre 2015).

Après une brillante prestation en poule avec quatre victoires en autant de matchs, Djilti a battu en quart de finale l'Egyptien Ayad Trek, puis un autre Egyptien, Mohamed Essam.

En finale, Djitli a affronté Alaa Eddine, vice-champion olympique 2012, dans un remake du quart de final du championnat d'Afrique 2015 au Caire remporté par l'Algérien.

«Le match était très disputé et équilibré entre deux adversaires qui se connaissent parfaitement, car on se prépare ensemble presque toute l'année. Après mes deux erreurs qui ont permis à Alaa Edine de mener (12-10), j'ai pris des risques pour revenir, mais sa taille et son gabarit ont été déterminants vers la fin», a déclaré Djitli. Deux autres Algériens engagés au fleuret masculin jeudi ont été éliminés en quarts de finale à savoir: Salim Heroui et Yanis Mabed. Quant à Youcef Madi, il nÆa pas dépassé la phase des poules.

Mercredi, Anissa Khelfaoui s'est inclinée face à la Tunisienne Innes Boubekri en demi finale du fleuret individuel féminin, remportant tout de même la médaille de bronze.

Trois Algériennes entrent lice vendredi dans la spécialité du sabre individuel : Bounkab Abik, El Hafaia Amira et Abdiche Sonia.

UNE ÉTRANGE CRÉATURE DÉCOUVERTE EN RUSSIE



UN CRÂNE DISTENDU, un corps allongé, l'absence de cou et des pieds en forme de talons: cette créature, digne d'un film de science-fiction, laisse certains scientifiques perplexes.
Quelle est donc cette mystérieuse créature? Selon les médias locaux, elle a été découverte près de la rivière Kovashi dans la ville russe de Sosnovy Bor.
Au départ, les chercheurs croyaient avoir trouvé un embryon de poulet mutant. Mais "cette piste a été écartée", précise The Daily Express.
"Il semble que ce corps n'est pas celui d'un poisson ou de volaille. La créature a un crâne mystérieux, aucun cou et des ailes", ajoute un scientifique qui a préféré garder l'anonymat.
Même son de cloche pour le biologiste Yegor Zadereev de l'Institut de Biophysique à Krasnoyarsk.
"Des études approfondies sont nécessaires pour déterminer quelle sorte de créature ou d'organisme elle est", affirme-t-il.
L'occasion était trop belle: les ufologues se sont rapidement emparés de l'affaire. C'est le cas de Scott C. Waring, le rédacteur en chef chez UFO Sightings Daily: "Ce minuscule corps extraterrestre a été trouvé près d'une rivière en Russie et ne ressemble à aucun animal connu."

Tondu, ce mouton a battu le record du monde de laine



UN MOUTON australien a fourni 42,3 kg de laine, un record mondial. Sa fourrure faisait 47 cm d'épaisseur et l'animal ne pouvait presque plus se déplacer, précisent jeudi des média australiens. Le précédent record du monde avait été établi par un mouton néo-zélandais, Shrek, dont la tonte après 6 ans de vie à l'état sauvage avait donné 27 kg de laine.
Le mouton australien, recueilli dans les environs de Canberra, a probablement lui aussi 5 ou 6 ans.
Il a été baptisé Chris, du nom de celui qui l'a trouvé. L'animal a été endormi le temps de la tonte qui a duré 45 minutes environ.
Chris est un mouton mérinos, une race particulièrement prisée pour la qualité de sa laine.
Dans le cas de Chris cependant, la qualité de la laine n'est plus vraiment à la hauteur des attentes, l'animal étant resté trop longtemps dans la nature. Un mouton mérinos produit en principe 5 kg de laine par an. La tonte dure en moyenne trois minutes.

Privée de permis, elle se déplace en voiture Barbie



DEVENUE piétonne à la suite d'une infraction grave, une étudiante de l'Université du Texas a décidé de se tourner vers un véhicule sans permis. Et pas n'importe lequel...
Suspension provisoire du permis de conduire à effet immédiat, voilà la sanction sans appel infligée à Tara Monroe pour ne pas avoir respecté un contrôle d'alcoolémie. Privée de voiture, l'étudiante frustrée n'avait, en outre, pas du tout l'intention de renfourcher le vélo de son enfance, trop ringard sur le campus universitaire.
Après une brève recherche sur Craiglist, la jeune fille de 20 ans trouve finalement le compromis idéal à ses yeux: une voiture électrique pour enfants de la collection Barbie. Achetée 60 dollars (53 euros), le jouet équipé d'une batterie 12v la conduit désormais à une vitesse de 8km/h vers l'université.
Les moqueries et le cortège de curieux? Elle n'en a cure: "J'ai juste obtenu mon quart d'heure de célébrité de la meilleure des manières et je suis contente que ça fasse marrer les gens", confie-t-elle, fière de son grain de folie et de son immaturité assumée.

LE CADENAS POUR LES ACCROS AU NUTELLA



LES ACCROS au Nutella pourront désormais privatiser l'accès à leur pâte à tartiner préférée. À moins que le cadenas ne soit destiné à soigner leur propre addiction...
Colocataires, frères et soeurs, parents, cousins, amis, n'importe quel intrus de passage dans la cuisine est susceptible de dérober la dernière précieuse cuillerée de l'ultime pot de Nutella. Un geste impardonnable aux conséquences désastreuses, surtout le dimanche matin. Heureusement pour les inconditionnels de la pâte à tartiner italienne, le pillage intempestif ne sera bientôt plus qu'un vieux souvenir.
Interpellé par les plaintes de son entourage en la matière, Daniel Schoblock, un ingénieux designer allemand, a eu la brillante idée de mettre au point un outil très spécifique pour mettre fin aux larcins: un cadenas en acrylique à fixer sur le couvercle du pot de Nutella. Chasse gardée.
Or, l'idée aux allures de boutade a fait son chemin et les sollicitations ont rapidement afflué. Pour répondre à la demande, le designer a ainsi conçu 1.000 cadenas supplémentaires et les a mis en vente sur eBay au prix de 9,99 euros (pré-réservation). Il précise toutefois que la trouvaille reste un objet de fantaisie et peut aisément être brisé si la tentation est trop forte. Mais le cas échéant, la consultation d'un psychologue s'impose...

Le saviez-vous

UN ENFANT EST TOMBÉ INCONSCIENT DANS UN ENCLOS DE GORILLES. UN DES GORILLES L'A PROTÉGÉ DES AUTRES !



Un gorille dénommé Jambo est devenu en 1986 un héros pour tous les habitants de l'ile de Jersey après avoir sauvé un enfant d'une manière remarquable, un acte de bravoure réalisé par un animal imprévisible et parfois violent.
Levan Merritt, âgé alors de 5 ans, est tombé dans l'enceinte des gorilles dans le zoo de Jersey, la chute lui a fait perdre la conscience, c'est alors que Jambo s'est interposé entre le garçon et ses congénères pour le protéger de ces derniers, il s'est même mis à caresser doucement le dos du petit, qui est toujours inconscient, comme s'il le réconfortait.
Quand Levan a repris conscience, Jambo a mené tous ses congénères loin de l'enfant et des secouristes pour qu'ils puissent le hisser hors de la fosse.

ILS BRISENT LA FENÊTRE POUR SAUVER UN BÉBÉ MAIS...



PRÉVENUE par des passants inquiets, la police de Oakland est intervenue rapidement ce lundi pour éviter un nouveau drame de la négligence parentale trop souvent à la Une des journaux. Un bébé avait en effet été dangereusement laissé sans surveillance, dans son siège, à l'intérieur d'une voiture en stationnement.
Dès leur arrivée, les secours sont allés droit au but et n'ont pas fait dans le détail. Ils ont immédiatement brisé la fenêtre pour libérer l'enfant. Et c'est à ce moment qu'ils ont constaté, avec soulagement, qu'il ne s'agissait pas d'un bébé mais... d'une poupée très réaliste.
Blague de mauvais goût ou réel malentendu, l'incident trouve heureusement sa place dans la rubrique insolite, et non dans celles des faits divers. La police, n'ayant pas la possibilité de s'assurer de "l'authencité" de l'enfant, n'a pris aucun risque: "La priorité, c'est la sécurité", a conclu le commissaire Johnna Watson, relayée par ABCNews.

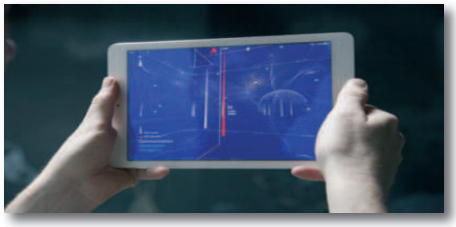
KeyRaider, le virus qui a piraté 225.000 iPhone

D'abord diffusé en Chine, le malware KeyRaider s'attaque aux smartphones d'Apple qui ont été débloqués. C'est ce qu'affirme une entreprise informatique spécialisée dans la sécurité. Le virus récupérerait des identifiants et des mots de passe et servirait notamment à des demandes de rançon. 225.000 comptes auraient été piratés.



Des chercheurs en sécurité informatique disent avoir identifié une nouvelle famille de virus baptisée KeyRaider qui s'attaque à des iPhone et iPad « jailbreakés », c'est-à-dire débloqués pour pouvoir y installer des applications non approuvées par Apple. « Nous pensons que c'est le plus grand vol connu de comptes Apple causé par un virus », indique la société de sécurité informatique américaine Palo Alto Networks sur son site Web, où elle résume les résultats d'une enquête réalisée avec WeipTech, un groupe technique amateur réunissant des fans d'Apple en Chine.
« KeyRaider a ainsi déjà réussi à voler plus de 225.000 comptes Apple valides » avec leurs mots de passe, qui ont été retrouvés stockés sur un serveur, ainsi que « des milliers de certificats, clés privées, et tickets d'achats », précise Palo Alto Networks. Le virus fonctionne en interceptant les communications de l'appareil avec iTunes, la boutique de musique en ligne d'Apple. Il vole et partage des informations d'achats à l'intérieur d'applications et désactive la fonction de déblocage locale ou à distance de l'iPhone ou de l'iPad. Certaines des victimes ont constaté des achats anormaux, d'autres ont vu leur appareil bloqué par des pirates qui leur ont demandé une rançon, indique encore la société de sécurité informatique.
KeyRaider s'attaque aux appareils utilisant iOS, le système d'exploitation mobile d'Apple, et qui ont été débloqués. Il est distribué en Chine par l'intermédiaire de Cydia, une application non officielle pour iOS donnant accès à des applications non validées par Apple. Palo Alto Research estime au total que des consommateurs de 18 pays ont été touchés dont la Chine mais aussi l'Allemagne, l'Australie, le Canada, la Corée du Sud, les États-Unis, l'Espagne, la France, l'Italie, Israël, le Japon, le Royaume-Uni, la Russie et Singapour. Contacté par l'AFP, Apple n'a pas fait de commentaire dans l'immédiat.

Architecture of Radio, l'appli qui montre les ondes



ARCHITECTURE OF RADIO est une application mobile pour Android et iOS qui cartographie en temps réel les ondes électromagnétiques émises par les antennes relais de téléphonie mobile, les routeurs Wi-Fi, les satellites et les rend visibles. Pensée comme un outil d'appréhension de notre environnement numérique, elle fait écho à l'actualité récente autour de la sensibilité électromagnétique.
Wi-Fi, Bluetooth, téléphonie mobile, GPS : que l'on soit ou non utilisateur de ces communication sans fil, nous baignons constamment dans leurs ondes électromagnétiques. À quoi ressemblerait notre environnement si l'on pouvait faire apparaître ces réseaux invisibles pour constater de visu la place qu'ils occupent ? C'est précisément ce que fait Architecture of Radio. Cette application mobile pour l'iPad d'Apple et les terminaux Android créée par le designer néerlandais Richard Vijgen est capable d'afficher en temps réel et sur un lieu donné les signaux émis par les antennes relais de téléphonie mobile, les routeurs Wi-Fi ainsi que les satellites de communication, de navigation et d'observation.
L'utilisation semble on ne peut plus simple. Tablette ou smartphone en main, il suffit de filmer autour de soi pour voir apparaître en direct sur l'écran un monde invisible fait d'un maillage de points triangulaires dont la densité et l'agencement varient selon la proximité de la source. Des pylônes de couleur rouge et blanche matérialisent l'emplacement des antennes relais et des routeurs Wi-Fi tandis que les satellites sont représentés par de petits cubes.

Les ondes électromagnétiques sont tout autour de nous

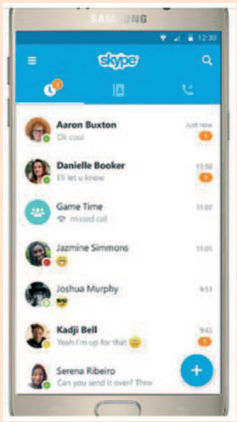
On réalise très vite qu'il n'y a pas un centimètre cube de l'espace qui ne soit occupé par un ou plusieurs types d'ondes électromagnétiques. Architecture of Radio donne à voir mais aussi à entendre. Un son qui mêle crépitements et bourdonnements, dont l'intensité est elle aussi corrélée à la force du signal, amplifie ainsi le sentiment oppressant que suscite cette démonstration. Pour fonctionner, Architecture of Radio s'appuie sur diverses sources, notamment la base de données OpenCellID qui recense les antennes relais de téléphonie mobile ainsi que le programme Ephemeris du Jet Propulsion Laboratory de la Nasa. Elle croise ces informations avec la position géographique de l'utilisateur pour établir la cartographie correspondante.
Richard Vijgen est un designer spécialisé dans la data-visualisation ou visualisation des données. Il s'agit d'une forme de communication à mi-chemin entre l'art et la science qui consiste à créer des représentations visuelles à partir de la masse de données hétérogènes que produit le monde numérique : Internet, vidéosurveillance, Internet des objets, géolocalisation... Une pratique qui colle à l'avènement des Big Data et permet de rendre ces ressources intelligibles et utilisables par le biais d'infographies, de tableaux, d'animations 3D, etc.

Google publie une application Street View décloisonnée de Maps sur Android



GOOGLE a publié une nouvelle application au sein de Google Play strictement dédiée à la cartographie collectée au sein de Street View.
La tendance actuelle vise à multiplier les applications mobiles. Ainsi Facebook a peu à peu divisé son service afin de publier une application dédiée à la messagerie, une autre pour la gestion des pages ou encore une autre pour son réseau communautaire.
Google suit cette tendance et l'objectif est de clarifier le contenu et de faciliter la prise en main tout en multipliant sa présence sur les smartphones des mobinautes.
Jusqu'à présent, le service Street View, était directement accessible au sein de Google Maps, mais si, comme le souligne le blog spécialisé Android Police, il disposait techniquement de son propre fichier APK. La firme californienne a décidé de dissocier Street View et de le passer en version 2.0.
Pour rappel, le mois dernier, l'application Google Maps avait déjà reçu une mise à jour visant à simplifier l'accès au mode Street View.

SKYPE FAIT PEAU NEUVE SUR ANDROID ET IOS



L'équipe de Skype annonce de nouvelles versions pour ses applications sur iOS et Android.
La filiale de Microsoft Skype explique avoir repensé l'ergonomie et l'interface utilisateur de ses applications mobiles pour les terminaux Android ainsi que pour iOS. En version 6.0, le service de VoIP est ainsi en cours de déploiement au sein des plateformes de téléchargement respectives.
Sur Android, l'équipe de développement explique avoir fait usage des codes graphiques de Material Design pour une interface utilisateur plus épurée. Notons également la présence d'un bouton flottant permettant de démarrer rapidement une conversation ou un appel audio/vidéo.
Outre quelques agencements cosmétiques l'interface serait globalement plus ergonomique.
Sur iPhone et iPad, l'application présente également une interface simplifiée pour une meilleure gestion des messages. Par ailleurs, il suffira de glisser son doigt sur le nom d'un contact pour initier une conversation ou un appel. Toutes les fonctionnalités disponibles sur iPhone ont été portées sur iPad comme la possibilité de partager sa position géographique, prévisualiser un lien partagé ou envoyer et recevoir plus facilement des clichés.
Notons enfin que ces applications disposent d'un moteur de recherche optimisé indexant les contacts et les conversations.

Questions ? Réponses !

TEINTURE CHEVEUX BIOLOGIQUE : COMMENT CHOISIR ?



Depuis quelques années, la tendance est à la teinture de cheveux biologique. Toutefois, choisir sa teinture de cheveux biologique n'est pas facile car certains produits biologiques ne le sont pas réellement.
Pour choisir sa teinture de cheveux biologique, d'abord vérifier la composition
Les produits d'une teinture de cheveux biologique sont issus de l'agriculture biologique et sont disponibles dans les magasins bio. Parfois, certaines marques de coloration vantent des produits dits « bio » mais qui ne le sont pas. Vérifiez bien la composition de votre produit. Généralement, il s'agit de produits naturels (extraits de plantes). Ils sont garantis sans ammoniac, ni oxydants. Ils doivent également être garantis sans parabène ni resorcinol. Ils peuvent contenir de l'aloe vera, ou de la vitamine E pour protéger vos cheveux. Vous voulez créer des reflets ? Utilisez des produits à base de camomille, de rhubarbe, d'henné ou de noyer. Pour que le produit agisse, il faut débarrasser vos cheveux des résidus de la coloration chimique : pour cela, appliquez un masque à l'argile plusieurs mois auparavant.

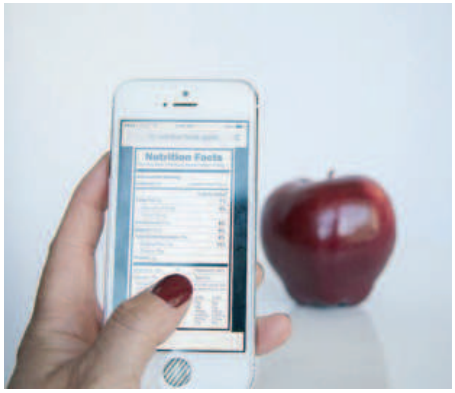
Avantages d'une teinture de cheveux biologique

La teinture biologique offre de nombreux avantages. Contrairement à la coloration chimique, vos cheveux ne sont pas agressés. Et le risque d'allergies reste minime. La teinture de cheveux biologique équilibre la production de sébum et protège vos fibres capillaires.

Surpoids, diabète, tabagisme... : le smartphone peut aider à les éviter

Oui, les applications mobiles pour smartphone peuvent, dans une certaine mesure, aider à réduire soi-même les risques de maladie cardiovasculaire, de diabète ou d'autres pathologies. C'est ce que conclut un groupe de chercheurs qui ont passé en revue la littérature scientifique sur cette question encore trop peu étudiée.

Bon nombre de comportements associés aux maladies cardiovasculaires pourraient être évités : tabagisme, sédentarité, mauvaise alimentation… Le diabète de type 2, le surpoids, l'hypertension, les niveaux de lipides représentent ainsi des défis à relever pour améliorer la santé cardiovasculaire de tout un chacun. Dans ce contexte, l'e-santé souhaite apporter des solutions avec les nouvelles technologies de l'information, grâce à l'informatique, les téléphones portables et les capteurs portatifs.
La plupart des smartphones ont accès à Internet, aux emails, aux vidéos et permettent des images de qualité. Les applications santé les plus populaires sont liées à l'exercice (Google Fit…), au comptage de pas ou au rythme cardiaque. Dans une déclaration de l'American Heart Association parue dans Circulation, des scientifiques ont passé en revue la littérature portant sur ces outils numériques visant à prévenir les maladies cardiovasculaires, par exemple grâce à la gestion du poids mais aussi de l'activité physique, de l'arrêt de la cigarette ou encore au contrôle de la pression sanguine, du cholestérol et du diabète. D'après les auteurs, il y aurait environ 4.000 applications pour la perte de poids sous iOS et 250 sous Android ; pour l'exercice, il y en aurait plus de 6.000 sous iOS contre 120 sous Android.



Les auteurs ont trouvé relativement peu d'études publiées dans des revues à comité de lecture ; la plupart d'entre elles étaient à court terme et limitées en taille. La revue a inclus 69 études ; la majorité correspondait à des essais randomisés contrôlés. Pour compléter, les auteurs ont aussi ajouté des méta-analyses et des revues systématiques. La majorité des études portaient sur l'utilisation de technologies mobiles comme des téléphones portables « classiques » (avec utilisation des SMS) ou de smartphones (permettant l'accès à Internet). Les technologies examinées correspondaient aux objectifs de l'American Heart Association's Life's Simple 7, qui sont sept moyens d'améliorer la santé cardiaque : manger mieux, être plus actif, gérer son poids, éviter la fumée de tabac, réduire le sucre sanguin, contrôler son cholestérol et sa pression sanguine.

Les preuves de l'efficacité sur la santé cardiovasculaire sont encore limitées

Les données des études suggèrent que les applications pour smartphones ou les capteurs portatifs pour améliorer les comportements favorables à la santé cardiovasculaire peuvent avoir des effets bénéfiques. Concernant la gestion du poids, l'article a trouvé que les personnes qui incluent une technologie mobile dans leur programme de perte de poids réussissaient mieux à court terme que celles qui essayaient l'expérience seules. Mais il n'y avait rien de publié concernant le maintien du poids après 12 mois.
Pour l'activité physique, la majorité des études montrent que l'utilisation d'un programme en ligne facilite l'activité physique mais il n'existe pas assez de recherches sur les outils portatifs de suivi de l'exercice. Autre domaine en vogue : l'arrêt de la cigarette. Il s'avère que les applications sur téléphone portable qui utilisent des SMS pour aider à arrêter de fumer peuvent presque doubler les chances de réussite ; cependant, 90 % des personnes utilisant ces applications ont échoué après 6 mois… Enfin, il existe peu de recherche sur les technologies concernant le diabète, la pression sanguine ou le cholestérol. Pourtant, des outils de suivi de la pression artérielle ou du glucose sanguin permettraient le partage de données avec les professionnels de santé en temps réel.
Pour Lora Burke, principale auteure de l'article, de l'université de Pittsburg (Californie, États-Unis), « le fait que les technologies mobiles de santé n'aient pas été entièrement étudiées ne signifie pas qu'elles ne sont pas efficaces. L'autocontrôle est l'une des stratégies de base pour changer les comportements en matière de santé cardiovasculaire. Si une technologie de santé mobile, comme une application pour smartphone qui contrôle votre alimentation, votre poids ou votre activité physique vous aide à améliorer votre comportement, alors adhérez-y ! ».

Contre le cancer, l'étonnant pouvoir du venin d'une guêpe brésilienne

UNE TOXINE produite par la guêpe Polybia paulista présente une propriété étonnante : outre les bactéries, elle tue spécifiquement les cellules cancéreuses sans endommager les autres. Des chercheurs viennent de comprendre pourquoi, ce qui en fait un bon candidat pour des thérapies contre le cancer.
La guêpe brésilienne Polybia paulista se protège des prédateurs en produisant un venin qui contient une molécule particulière : MP1, ou peptide Polybia-MP1 (IDWKKLL-DAAKQIL-NH2), connue pour ses propriétés anticancéreuses et bactéricides. MP1 peut rompre la membrane cellulaire de micro-organismes et inhiber la croissance de cellules de cancer de la prostate, de la vessie et de cellules leucémiques résistantes à différents médicaments.
Dans cette étude, des chercheurs brésiliens et britanniques ont voulu savoir comment la toxine du venin détruisait de manière sélective les cellules cancéreuses sans endommager les autres cellules. Leur hypothèse était que MP1 se liait à des lipides membranaires spécifiques des cellules cancéreuses.
En effet, dans les membranes des cellules non cancéreuses de mammifère, des phospholipides appelés phosphatidylsérines (PS) et phosphatidyléthanolamines (PE) sont localisés dans le feuillet interne de la membrane, faisant face à l'intérieur de la cellule. Mais dans les cellules cancéreuses, ces phospholipides se retrouvent dans le



feuillet externe, faisant face à l'extérieur de la cellule : les membranes des cellules cancéreuses perdent leur caractère asymétrique.

MP1 est prometteur pour de nouvelles chimiothérapies

Pour savoir si ces phospholipides avaient un lien avec l'action de MP1, les chercheurs ont créé des modèles de membranes contenant ces phospholipides et les ont exposés à la toxine MP1. Ils ont utilisé différentes techniques d'imagerie et de biophysique pour étudier les effets de MP1 sur les membranes.
Les scientifiques ont alors montré que la présence des phospholipides PS augmente l'attachement de MP1 à la membrane d'un facteur 7 à 8. MP1 interagit avec les lipides anormalement répartis à la surface des cellules cancéreuses, créant des pores dans la membrane par lesquels des molécules essentielles à la fonction cellulaire peuvent s'échapper, comme l'explique Joao Neto, un des auteurs de l'étude : « Formés en seulement quelques secondes, ces larges pores sont assez grands pour permettre à des molécules critiques telles que les ARN et les protéines de s'échapper facilement des cellules ». De plus, la présence de phospholipides PE favorisait la capacité de MP1 à rompre rapidement la membrane, en augmentant la taille des trous d'un facteur 20 à 30. Ces résultats paraissent dans Biophysical Journal.
Comme la molécule MP1 agit seulement sur les cellules cancéreuses et n'est pas toxique pour les cellules normales, elle semble particulièrement intéressante pour envisager des applications en santé humaine. Pour l'un des auteurs de l'étude, Paul Beales, de l'université de Leeds, au Royaume-Uni : « Les thérapies contre le cancer qui attaquent la composition lipidique de la membrane cellulaire seraient une toute nouvelle classe de médicaments anticancéreux ». Il ajoute que « cela pourrait être utile dans le développement de nouvelles thérapies combinées, où plusieurs médicaments sont utilisés simultanément pour traiter un cancer en attaquant différentes parties des cellules cancéreuses en même temps ».

Le réchauffement met fin à 1.800 ans de refroidissement des océans

Un groupe international de chercheurs a mis en évidence un refroidissement de la surface des océans entre le Ier siècle et le XVIIIe siècle. Des éruptions volcaniques seraient vraisemblablement à l'origine de ce refroidissement pour les mille dernières années de cette période. Les températures les plus froides ont été celles de la période connue sous le nom du « Petit Âge de Glace »... avant que le réchauffement lié aux activités humaines ne vienne interrompre cette tendance.



Un travail de recherche publié le 17 août 2015 par le groupe de travail du programme international Past Global Changes-Ocean 2k dans la revue Nature Geoscience suggère que le nombre et l'intensité des éruptions volcaniques tropicales des derniers siècles auraient été la principale cause du refroidissement des océans. Un refroidissement qui aurait pris fin avec le réchauffement lié aux activités humaines.

« Les fortes éruptions volcaniques ont pour effet un refroidissement de l'atmosphère durant quelques années, mais nos résultats montrent que lorsqu'elles deviennent plus fréquentes, elles induisent un refroidissement à long terme de la surface des océans », explique Helen McGregor, de l'université de Wollongong, en Australie, premier auteur de cet article.

« L'analyse des sédiments marins nous apprend en effet que les températures de surface de l'océan global ont régulièrement diminué entre le Ier siècle et le début du XVIIIe siècle, une tendance qui selon les simulations du climat du dernier millénaire, serait imputable, entre 801 et 1.800 années après J.-C., au volcanisme », détaillent Guillaume Leduc, chercheur CNRS au Centre européen de recherche et d'enseignement de géosciences de l'environnement (CEREGE – CNRS, AMU, IRD, Collège de France), et Marie-Alexandrine Sicre, directrice de recherche CNRS au Laboratoire d'océanographie et du climat : expérimentations et approches numériques (Locean – CNRS, UPMC, MNHN, IRD). « Cette évolution de la température des océans sur presque deux millénaires a pris fin au début de l'ère industrielle, supplantée par le réchauffement global lié aux activités humaines », poursuivent-ils.

Les océans, mémoire du système climatique

Ces travaux montrent également que le « Petit Âge de Glace », période particulièrement froide de notre ère sur les continents entre le XVe et le XVIIIe siècle, coïncide avec cette diminution des températures de surface de l'océan, suggérant son caractère global.

Ces résultats mettent en évidence la manière dont l'océan agit comme mémoire du système climatique. « Il est important de comprendre comment l'océan module les variations naturelles induites par le volcanisme, car il peut absorber ou relâcher des quantités de chaleur extraordinaire par rapport à l'atmosphère. Grâce à ce travail, nous avons désormais une vision rétrospective des changements à l'échelle des derniers siècles, avant les perturbations majeures induites par les émissions de gaz à effet de serre dues aux activités humaines », ajoute Helen Mc Gregor.

Les conclusions de cette étude s'appuient sur 57 séries temporelles reconstruisant les variations passées de température de surface à partir de divers enregistrements issus de tous les océans du globe, depuis les tropiques jusqu'à proximité des pôles. La synthèse et l'analyse de ces reconstructions, impliquant la collaboration de nombreux scientifiques, se sont faites dans le cadre du programme Past Global Changes-Ocean 2k, coordonné par Michael Evans, professeur associé à l'université du Maryland (Etats-Unis). Les données ont été moyennées par intervalle de 200 ans afin d'observer les tendances à long terme. « Quelle que soit la manière d'analyser ces données, ce refroidissement apparaît comme une tendance robuste », explique Helen McGregor.

Le volcanisme, principal responsable du refroidissement des océans

Pour mettre à jour les causes de cette diminution des températures océaniques, les chercheurs ont eu recours à la modélisation. « Nous avons examiné l'impact des changements de la position de la Terre par rapport au Soleil, de l'irradiance solaire, de l'utilisation des sols, du volcanisme et des gaz à effet de serre sur les températures de surface. Seul le forçage volcanique a été en mesure de produire de manière convaincante le refroidissement observé dans les données », précise Hugues Goosse, professeur à l'université de Louvain (Belgique) et maître de recherche au F.R.S-FNRS.

Cette comparaison modèles-données constitue un test concluant pour la validité des modèles climatiques utilisés pour prédire les changements futurs. De plus, la compréhension du rôle des différents facteurs impliqués dans les changements de température de l'océan ouvre des voies nouvelles : « Une grande partie de l'énergie accumulée dans le système climatique suite au réchauffement global est absorbée par les océans. L'augmentation récente des températures de surface préfigure le réchauffement additionnel à venir, de la même manière que le refroidissement était la réponse à long terme aux épisodes volcaniques plus intenses et fréquents », souligne le professeur Evans. « Nous avons encore beaucoup à apprendre sur la manière dont l'océan réagit aux variations climatiques. La poursuite des recherches croisant les données et la modélisation du climat passé devrait nous permettre d'améliorer nos connaissances », conclut le professeur Evans. Ces recherches ont été financées, au sein du programme Pages (Past Global Changes), par la Fondation nationale américaine pour la science (NSF), l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA) et le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS). Elles ont aussi été rendues possibles grâce à d'autres financements dont le programme Lefe de l'institut national des sciences de l'univers du CNRS.

Réchauffement : un El Niño inhabituel et des records de chaleur en 2015

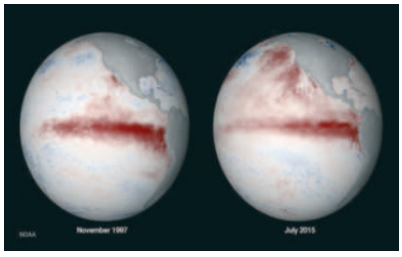
ALORS QUE LA NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration) indique que le mois de juillet de 2015 a établi un nouveau record de température – après juin –, les météorologistes annoncent un El Niño exceptionnel, qui pourrait durer jusqu'au printemps prochain. Une élévation anormale des températures des eaux de surface a en effet été relevée dans l'océan Pacifique le long de l'équateur. Le Pérou se prépare à une pluviosité très importante et vient de renoncer au Paris-Dakar.

Selon le dernier rapport mensuel de la NOAA, le mois de juillet 2015 a été le plus chaud de tous les mois de juillet connus. Il vient s'ajouter au record… de juin 2015. La température globale moyenne a été de 0,81 °C au-dessus de la moyenne du XXe siècle, indique cette institution américaine. C'est un record qui dépasse le précédent, datant de 1998, avec une différence de 0,73 °C. La température en question est celle des eaux de surface des océans et celle de l'atmosphère au niveau du sol mesurée sur les continents.

Les deux ne sont pas strictement liées. Pour ce mois de juillet 2015, la NOAA indique une anomalie de 0,75 °C pour la surface des mers, par rapport à la moyenne du XXe siècle et en fait aussi un record mensuel pour la période 1880-2015. Sur les continents, la température de l'air au sol a été, elle, plus élevée de 0,96 °C que la moyenne du XXe siècle. Du côté des glaces polaires, la banquise arctique a bien reculé, avec la huitième plus forte régression estivale pour un mois de juillet sur la période 1981-2015. De l'autre côté du Globe, en revanche, où l'on est au cœur de l'hiver, les glaces du continent Antarctique ont atteint une surface supérieure de 3,8 % à la moyenne (de cette même période).

2015 battra-t-elle le record de chaleur de 2014 ?

Tout indique que l'année 2015 sera parmi les plus chaudes puisque les sept premiers mois de l'année, pris ensemble, ont déjà dépassé les précédents records, tant



pour les eaux superficielles de l'océan (+0,67 °C au-dessus de la moyenne du XXe siècle) que pour les basses couches de l'atmosphère (+ 1,34 °C). 2015 battra-t-elle le précédent record, qui date… de 2014, actuellement l'année la plus chaude, à l'échelle du Globe, depuis la fin du XIXe siècle ?

Cet épisode chaud est concomitant d'un phénomène El Niño particulièrement en forme. Rappelons que ce nom désigne initialement une anomalie de température des eaux de surface le long de la côte Pacifique de l'Amérique du Sud au niveau de l'équateur.

Ordinairement froides, à cause de remontées d'eaux profondes riches en nutriments, elles sont riches en plancton et poissonneuses, au grand bonheur des pêcheurs péruviens (et autres). Irrégulièrement, séparées par plusieurs années, des modifications des courants empêchent ces remontées. L'eau est donc plus chaude en surface mais aussi moins riche en plancton et en poissons. Comme le paroxysme du phénomène survient plutôt aux alentours de décembre, les Péruviens l'ont baptisé du nom espagnol de l'enfant Jésus, le Petit, soit El Niño, la situation inverse étant désormais baptisée La Niña.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maitrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.
Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger.
160 m² bâtis/422 m²
Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.
200 m², entrée et garage personnels.
Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Astuces beauté pour un brushing réussi



Les cheveux lissés sont la case départ des coiffures allurées. Trois femmes sur cinq en font deux fois par semaine. Ce qu'il faut savoir pour réussir son séchage...

1- Rincez soigneusement vos cheveux et préséchez-les à la serviette
2- Appliquez un produit lissant sur les longueurs sans graisser les racines.
3- Séparez et fixez vos mèches sur le sommet de la tête avec des grosses pinces.
4- Commencez votre brushing par les mèches du dessous. Enroulez chaque mèche autour d'une brosse ronde, jusqu'à la racine.
5- Sans coller le séchoir aux cheveux, faites glisser la brosse vers le bas tout en séchant. Au fur et à mesure, laissez tomber les mèches fixées sur la tête et répétez les mêmes gestes.
6- Donnez du temps à chaque mèche, le brushing durera plus longtemps. Cheveux fins ? Décollez les racines pour leur donner du volume.
7- Laissez refroidir les cheveux avant de les coiffer en chignon.
8- Utilisez des outils de qualité.

5 questions sur l'après-soleil



Mon lait corporel habituel peut-il faire l'affaire ?
Non. Car déshydratée et agressée par le soleil, la peau réclame davantage qu'une simple crème. Surtout, il est inutile d'attendre les premiers échauffements ni même le coup de soleil pour la réconforter. En effet, si l'épiderme se pigmente et bronze pour se protéger des UV, il s'épaissit aussi au niveau de la couche cornée, ce qui entraîne des tiraillements après l'exposition. Pour éviter qu'il ne se « parchemine » sur le visage ou se transforme en « peau de croco » sur les jambes, on adopte tout l'été des soins après-soleil concentrés en glycérine, en acide hyaluronique ou en allantoïne, chargés d'abreuver les cellules d'hydratation.

Que signifie la mention « prolongateur de bronzage » ?
Elle indique que la formule est enrichie en actifs qui stimulent la synthèse de mélanine. Le plus souvent des huiles de buriti ou de roucou, mais aussi des extraits d'orange douce ou d'échinacée. A appliquer tout au long de l'été pour faire durer le hâle un peu plus longtemps. Mais surtout au retour des vacances, lorsque les mélanocytes devenus très réactifs capitaliseront le moindre rayon de soleil pour relancer la synthèse de la mélanine. Indispensable pour entretenir son bronzage donc.

Le gommage risque-t-il de faire partir mon bronzage ?
Au contraire, il permettra d'éliminer les cellules mortes qui plombent le teint, surtout quand il commence à être un peu cuivré. Ces cellules anucléées (c'est-à-dire qui ont perdu leur noyau) sont complètement déshydratées, ce qui donne cet effet un peu cendré à l'épiderme. Pour retirer ce calque gris et garder tout l'été un hâle lumineux, on choisit plutôt des formules enzymatiques dont les AHA se chargeront de dissoudre les cellules mortes sans agresser la peau.

Huile ou lait, quelle texture choisir ?
On peut miser sur les huiles, surtout lorsque la peau apparaît très déshydratée. Car si on pense à la recharger en eau, on oublie souvent les lipides. Ils restent indispensables pour imperméabiliser l'épiderme et lui permettre de garder l'eau en limitant son évaporation. D'autant qu'avec la transpiration, la perte en eau devient plus importante et que, avec le soleil, les bains de mer ou les plongeons dans la piscine, la peau souffre d'une grande sécheresse. Pour lui apporter encore plus de confort, les lipides que contiennent les huiles végétales, les beurres de karité ou de coco reconstituent le film hydrolipidique.

Est-ce qu'un après-soleil classique suffit en cas de coup de soleil ?
La peau qui rougit étant le signe d'une réaction inflammatoire, mieux vaut utiliser des formules renforcées en actifs apaisants (bisabolol, extrait de réglisse ou d'aloe vera) qui vont soulager ces sensations de chaleur et calmer les irritations passagères. On les pose en couches épaisses, comme un cataplasme qui va agir tout au long de la nuit.
Et pour un réconfort immédiat, on peut également jouer la carte de l'effet glacé en conservant sa crème au frigo, mais aussi en choisissant une texture hyperfine, en gel ou en émulsion, et même en brume, encore plus rafraîchissante.

LA PIERRE PONCE, ATTENTION AUX ZONES SENSIBLES



La pierre ponce c'est la méthode de grand-mère qui marche. Le secret de la réussite, c'est de l'inclure au quotidien sous la douche ou le bain. Sur peau humide, savonnez-vous puis passez la pierre ponce sans frotter en effectuant des petits mouvements circulaires.
Evitez juste le maillot et les aisselles, car ces zones sensibles sont très irritables. Si vous êtes régulières, après trois semaines, vous constaterez un net ralentissement de la repousse. In fine pour celles qui persistent et signent tout au long de l'année, le sujet « poils » est classé !

LES SECRETS D'UN BON GOMMAGE



Il faut adopter un gommage adapté à sa peau

VRAI. Il existe des gommages pour le visage adaptés à chaque type d'épiderme. En effet, les peaux grasses n'ont pas les mêmes besoins que celles qui sont sèches ou matures. « Si elle est fine, préférez un gommage aux enzymes de fruits », conseille Magali, diplômée en esthétique, avant d'ajouter « On peut utiliser un gommage spécial visage pour le corps, mais pas inversement ! ».

Pour qu'un gommage soit efficace, il doit forcément contenir des grains

FAUX. Les grains permettent de déloger les impuretés. Mais contrairement aux idées reçues, ils sont trop abrasifs pour les peaux grasses, voire acnéiques. Il en est de même pour les peaux matures, plus délicates. Mieux vaut d'adopter un gommage doux, non irritant. Conseil de pro : essayez le gommage sur votre main ou demandez un échantillon avant de l'acheter.

Effectuer un gommage en été fait disparaître le bronzage plus rapidement

FAUX. « En gommant, on n'élimine pas son bronzage, mais uniquement les cellules mortes du visage », souligne notre pro de la beauté. Sans compter que vous bronzerez de façon plus informe.

Le bon rythme de gommage est une fois par semaine

VRAI. Un gommage du visage s'effectue une fois par semaine pour activer le renouvellement cellulaire. Et on n'oublie pas le cou ni le décolleté.

Pour les peaux grasses, un bon gommage permet de se débarrasser de ses imperfections.

VRAI ET FAUX. Le gommage clarifie le teint, mais attention à ne pas en abuser. La peau est naturellement protégée par le sébum. Si vous gommez intensivement, vous détruisez cette barrière naturelle et cela va exciter les glandes sébacées qui vont en produire d'avantage. Conséquence : votre visage sera encore plus brillant. Conseil de pro : pour les peaux à imperfections, on gomme avant de faire un bain vapeur, qui facilitera l'extraction des comédons.

sablés simple au chocolat

Ingrédients :

*100g de pâte d'amande
*300g de farine
*60g de sucre
*20g de cacao
*150g de beurre

Préparation :

Faire fondre la pâte d'amande sur feu doux avec 3 c à s d'eau.
Ajouter le beurre et le sucre jusqu'à obtention d'une crème.
Incorporer le cacao, la farine et continuer à mélanger jusqu'à obtention d'une pâte homogène.



Mettre la pâte dans une poche à douille et former avec des différentes formes.
Cuire au four pendant 25 minutes.
D'autre part, faire fondre le chocolat avec le beurre au bain-marie.
Tremper les extrémités dans le chocolat fondu et laisser sécher.
Servir immédiatement le gâteau simple au chocolat.

Couscous Tunisien à la viande en sauce blanche

Ingrédients :

*2 kg de couscous
*6 cuisses de poulet
*400g de viande de mouton
*½ verre d'huile
*200g de pois-chiches trempés
*6 courgettes
*7 carottes
*1 gros oignon
* 4 navets
*1 bâtonnet de cannelle
*Sel
*Poivre
*Du smen ou du beurre

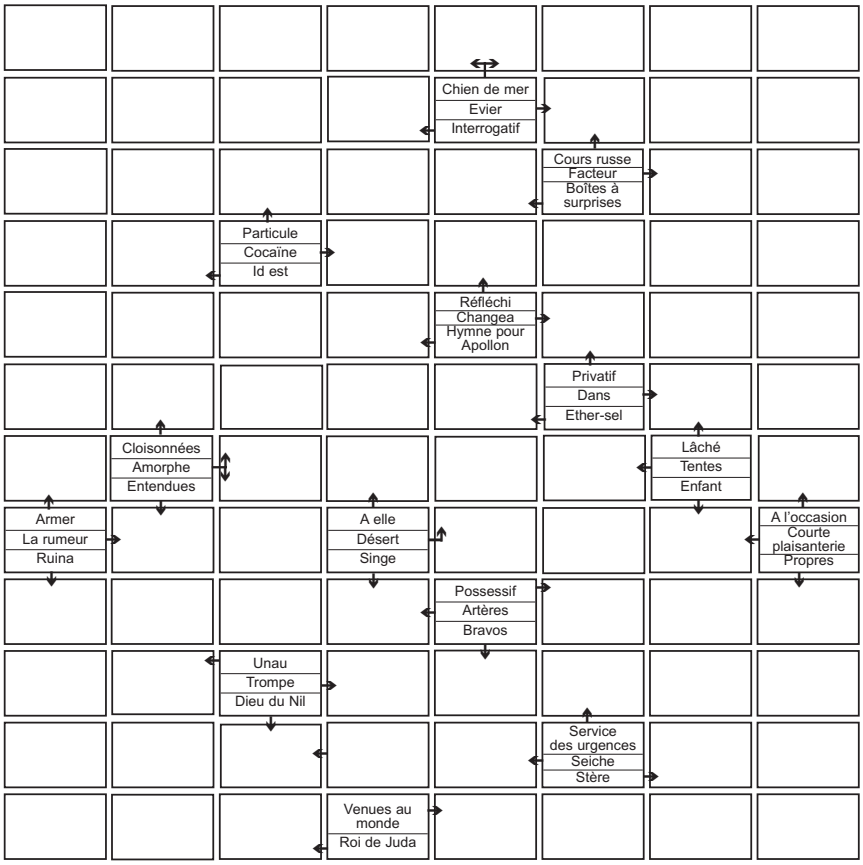
Préparation :

Sur feu doux, faire chauffer

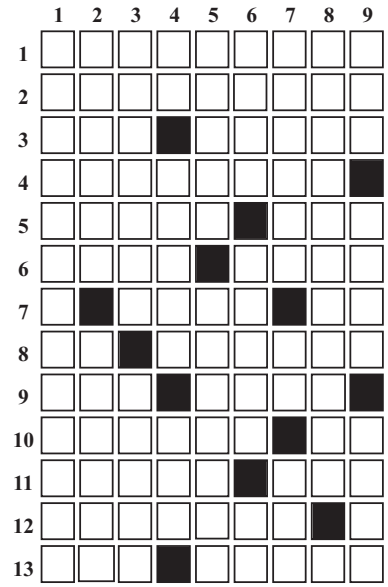


l'huile ensuite ajouter la viande. Parsemer avec le sel et le poivre et laisser revenir pendant 5 minutes.
Ajouter par la suite l'oignon et faire rissoler pendant 3 minutes.
Ajouter le pois chiche et la cannelle.
Verser un litre d'eau et laisser cuire pendant 45 minutes.
Entre temps, préparer le couscous comme d'habitude en le cuisant à la vapeur deux fois de suite puis l'enduire avec le beurre ou le smen.
Couper les courgettes, les carottes et les navets en morceaux puis les parsemer avec le sel et le poivre.
Ajouter les légumes à la sauce et laisser cuire pendant 20 minutes.
Décorer une assiette remplie de couscous avec la sauce, les légumes et la viande.
Servir Couscous Tunisien à la viande en sauce blanche

Mots fléchés n° 1464



Mots croisés 9/13 n° 1464



Horizontalement

1. Obéit – 2. Parties de véhicule – 3. A cet endroit – Evalue favorablement – 4. Set – 5. Spirales vivantes – Nouveau – 6. Centrer – Gars – 7. Boisson gazeuse – Déterminant – 8. Note de musique – Boisson sucrée – 9. Première tentatrice – Promesse – 10. Poète anglais – A rembourser donc – 11. Espèce de canal – On les jette pour les ramasser – 12. Caractère distinct – 13. Base de lancement – Pierre précieuse rouge.

Verticalement

1. Sans relâche – 2. Récipients de verre – Esquivée – 3. Groupe de trois nouveau-nés – La crème – 4. Ainsi que – Homme politique argentin – Pot de chimiste – 5. Artistes muets – Lire avec avidité – 6. Phobie – Il s'arme d'un mortier – Mot amical – 7. Faux – Règle du dessinateur – Elle fait son entrée dans le monde – 8. Prune – 9. Pense donc – Avoir le culot – Erodés.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1463

Horizontalement

OBSERVES
COUP – URI
CUREE – SN
ALERTE – G
SE – DEMIE
ITOU – OS –
OTE – SI – P
NEUVE – PA
N – VILAIN
ETRE – UNS
SUE – ANTE
– BROYEES

Verticalement

OCCASIONNES –
BOULETTE – TUB
SURE- ŒUVRER
EPERDU – VIE – O
R – ETE – SEL – AY
VU – EMOI – AUNE
ERS – IS – PINTE
SINGE – PANSES

SOLUTION N° 1463

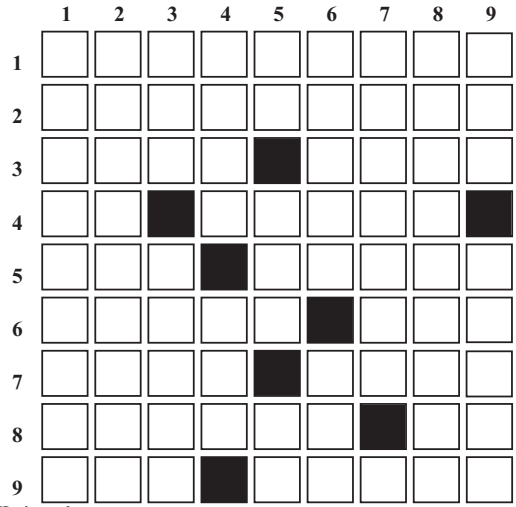
Horizontalement

ASTRONEFS
PERIS – IR
PAIN – GRAS
RU – CHIENS
O – LEUR – CE
CRI – ROCH –
HOTEL – RIO
EN – LUGE – B
– DOUBLURE
VENDEUSES
ALGER – EPI
ILL – LEROT
REELUS – SE

Verticalement

APPROCHE – VAIR
SEAU – RONDELLE
TRI – LIT – ONGLE
RINCE – ELUDE – L
OS – HURLUBERLU
N – GIRO – GLU – ES
EIRE – CREUSER –
FRANCHI – REPOS
SASSE – OBESITE

Mots croisés 9/9 n° 1464



SOLUTION N° 1463

Horizontalement

ADVERSITE
GALVAUDER
RIA – BREME
ENNUI – SE –
ME – NOM – RB
EST – TIRAI
N – ETETAIS
TATES – IRE
SUER – ODES

Verticalement

AGREMENTS
DAINES – AU
VLAN – TETE
EV – UN – TER
RABIOTES –
SUR – MIT – O
IDES – RAID
TEMERAIRE
ERE – BISES

Horizontalement

1. Abrogation – 2. Rembourré – 3. Tranches d'histoire – Elle se défend – 4. Non plus – Refuge – 5. Aéroplane – Poire d'ORL – 6. Partie de l'intestin – Désert de cailloux – 7. Goût – Epouse de raja – 8. Fixe la charrette – Petit tour – 9. Baie nippone – Egaya.

Verticalement

1. Rendis plus petit – 2. Magasins qui reçoivent les cartouches – 3. Retranche – Ne dise pas la vérité – 4. Désavantagea – Grivois – 5. Personnel – Division du yen – Note du chef – 6. Pif – Unité de rayonnement – 7. Mettra à l'écart – 8. Squelette – 9. Apparue – Fera de l'effet.

SODUKU 193

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

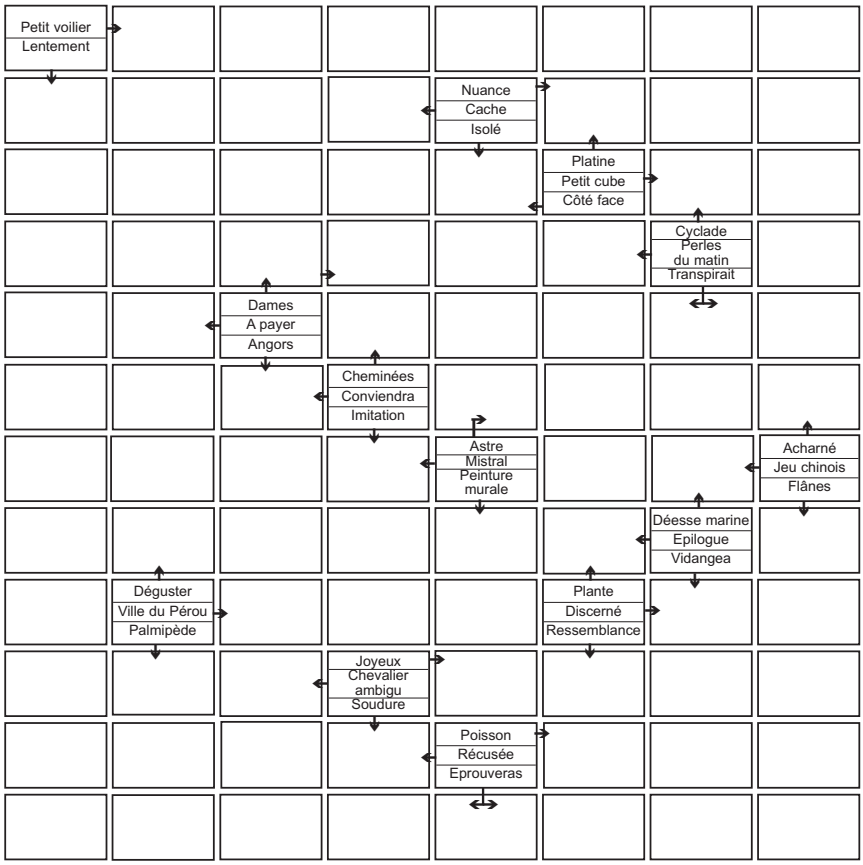
	4	9		3				6
1							5	9
7			4	5				
		5		9			7	
6		4	1	8		2		
					6			
				4				
	7		9				3	
9	8							2



SOLUTIONS

1	6	8	7	2	3	9	4	5
5	3	9	4	8	1	2	7	6
2	7	4	9	5	6	8	1	3
8	1	3	5	6	9	4	2	7
6	9	5	2	7	4	1	3	8
7	4	2	1	3	8	6	5	9
3	8	1	6	4	7	5	9	2
9	5	7	8	1	2	3	6	4
4	2	6	3	9	5	7	8	1

Mots fléchés n° 1489



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1488

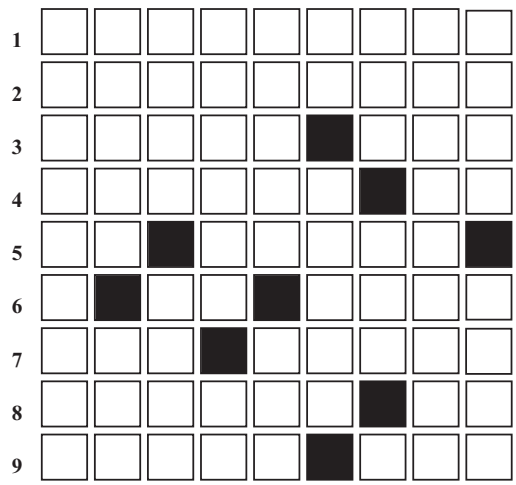
HORIZONTALEMENT

POSEUSES – ISAR – E – TRES – SUE
ABUS – ODE – CLE – ARAS – ESSUYEES
TNT – OUIR – RARE – UV –
RU – ABETI – A – IRREEL
EBENE – AN – NON – H – NU

VERTICALEMENT

PATRE – CRANTE – SOUE – DRUE – SE
OBNUBILA – ORS – EDITA – AVENUE
SUT – ESERINES – SERINES – LUES
ES – ANA – ER – SU
U – OBERA – RH – Y

Mots croisés 9/9 n° 1489



HORIZONTALEMENT

1. Qui s'étend à tout – 2. Communiqua par fil – 3. Passé sur le billard – Cours d'Asie - 4. Subies – Id est – 5. Personnel – Empereurs déchus – 6. Règle à suivre – Empester – 7. Roi de comédie – Unité de mesure – 8. Volcan de l'Antarctique – Berge – 9. Transpiration – Abri douillet.

VERTICALEMENT

1. Irréalisables – 2. Royaume d'Asie – Epouse du fils – 3. Hameau des Antilles – Liquidée – 4. Evidence – Ingurgité – 5. Rapières – Obstacle – 6. Facteur – Habillés – 7. Réfléchi – Amour de bêtes – 8. Enfoncerai – 9. Femelle de sanglier – Rembourse.

SOLUTION N° 1488

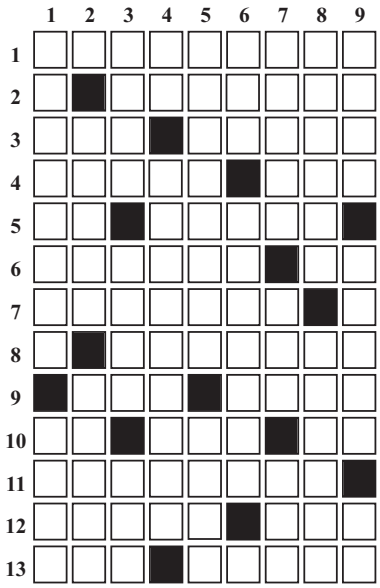
HORIZONTALEMENT

ENVISAGER
PARTITIVE
AVE – DR – EN
RANGEES – D
PLEUR – AS –
I – LIAT – IN
LAI – SONGE
LISE – RENE
AI – SOTTES

VERTICALEMENT

EPARPILLA
NAVAL – AIL
VRENELIS –
IT – GUI – ES
SIDERAS – O
ATRE – TORT
GI – SA – NET
EVE – SIGNE
REND – NEES

Mots croisés 9/13 n° 1489



HORIZONTALEMENT

1. Choses sans valeur – 2. Retenue – 3. Frère d'adoption – Les vieux de la vieille – 4. Bohémien – Ornement en relief – 5. Pour monsieur – Callosité – 6. Donc pas religieux – A lui – 7. Après – 8. Sacs – 9. Sorte de flan – Non mélangés – 10. Possessif – Première coquette – Vu la vie en rose – 11. Alarme – 12. Fumés – L'ombre d'un doute – 13. Boxeur américain – Toile à polir.

VERTICALEMENT

1. Qui se cassent facilement – Mit son enjeu – 2. Oiseau de proie – Lanterne – 3. Cuit dans l'huile – Habitation en rondins – Pronom relatif – 4. Sa capitale était Héliopolis – Acheteur – 5. Tombés en pâmoison – Ajuste – 6. Petit poème médiéval – Raccommodée – 7. Bout de conduite – Ancienne devise de compte – On peut le prendre glacé – 8. Qui n'ont pas servi – Elle est humaine – 9. On ne le choisit pas – Pareillement – Note.

SOLUTION N° 1488

HORIZONTALEMENT

ECHASSIER – ETC – GALES
MAINTENUE
BU – DECORS
ESSOR – POU
RETRECI – C
LEUR – ENEE
I – DECRETE
FOI – LISE –
IDOLES – IF
COSY – ERNE
OR – RESIDU
TAPER – ARE

VERTICALEMENT

EMBERLIFICOTE
CAUSEE – ODORAT
HI – STUDIOS – PC
ANDORRE – LYRE –
STERE – CLE – ERG
SEC – CERISES – A
INOPINES –RIAL
EURO – ETEINDRE
RESUCEE – FEUES

soduku 218

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
- Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
- Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

9				2		7	5	
	7							
	2			6	4			
			1			5		4
7		6			3	2	8	
		2		5			3	
2			6	3		1		
8					7			6
	9		2				7	

SOLUTIONS

3	7	6	4	1	5	8	2	9
8	1	2	3	9	6	7	5	4
9	5	4	7	8	2	1	6	3
6	3	8	1	5	4	2	9	7
7	4	9	2	6	8	3	1	5
1	2	5	9	3	7	4	8	6
4	9	1	5	2	3	6	7	8
5	6	7	8	4	1	9	3	2
2	8	3	6	7	9	5	4	1

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques

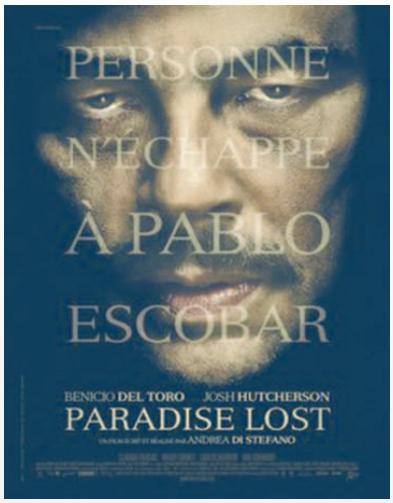


TF1 — 20:55 Qui veut gagner des millions ?



«Qui veut gagner des millions» fête son quinzième anniversaire avec une édition spéciale. Sur le plateau, des animateurs de jeux télévisés jouent en binôme avec un de leurs grands gagnants au profit de l'association de leur choix. Jean-Luc Reichmann est accompagné de Xavier, un maître de midi, Christophe Beaugrand de Mathieu, champion de « QI : la France passe le test », Olivier Minne de Tristan, gagnant de « Joker », et Laurence Boccolini de Dominique, qui s'est illustrée dans «Money Drop». Jean-Pierre Foucault passe pour la première fois de l'autre ...

CANAL+ — 20:59 Paradise Lost



Canadiens, Nick et son frère se sont installés en Colombie pour faire du surf. Nick tombe amoureux de Maria, la nièce de Pablo Escobar. Il ne sait pas que cet homme, apprécié par les habitants pour ses largesses philanthropiques, est un fameux narcotrafiquant. Elle l'invite dans la luxueuse villa de son oncle et lui présente.

M6 — 20:55 NCIS : Los Angeles



Alors qu'ils ont rendez-vous avec un informateur concernant la disparition d'un analyste de la NSA, Callen et Sam tombent dans un piège et se font kidnapper après avoir été drogués. Rapidement alertée, l'équipe se mobilise. Kensi et Deeks se rendent sur les lieux de l'enlèvement où ils retrouvent le véhicule des deux agents.

France 2 — 20:50 France / Ecosse



Après sa victoire (25-20) acquise contre le XV de la Rose, il y a quinze jours, le XV de France termine sa préparation pour la Coupe du Monde face à l'Ecosse. Louis Picamoles et les Tricolores ont un objectif précis ce soir : développer leur jeu et décrocher un nouveau succès afin de faire le plein de confiance avant de s'envoler pour l'Angleterre où ils débuteront le Mondial le 19 septembre, à Londres, contre l'Italie. Le sélectionneur Philippe Saint-André devrait faire tourner son effectif après avoir annoncé la liste des 31 joueurs sélectionnés pour le Mondial. Emmenés par Mathieu Bastareaud les Français partent favoris contre le XV du Chardon....

France 3 — 20:50 La malédiction de Julia



Habitant en Australie, Julia est rentrée en France avec sa fille Esther parce que son père a eu une attaque. Elle souhaite repartir au plus vite, traumatisée par de vieux souvenirs. Mais son oncle, directeur de la conserverie familiale, est tué dans un incendie criminel. Julia promet alors à son père de retrouver les coupables.

TV5MONDE — 21:00 Secrets d'histoire



Stéphane Bern part sur les traces d'une grande reine du Moyen Age, Aliénor d'Aquitaine, première femme de pouvoir de l'Histoire de France. Née en 1122, Aliénor épouse, à 15 ans, Louis VII, roi de France. En 1152, le couple divorce d'un commun accord. Elle se remarie alors avec Henri II Plantagenêt, futur souverain d'Angleterre. Fine stratège, elle enjolive la légende du roi Arthur pour justifier les conquêtes menées par son époux, et se bat pour conserver le trône d'Angleterre ainsi que sa très chère Aquitaine. Du palais de Westminster, à Londres, au spectaculaire château de Douvres, retour sur la vie de cette reine à la fois belle, rebelle et visionnaire.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	04:33	04:39	04:52	04:52	05:00	05:06	05:09
Dohr	12:28	12:32	12:47	12:38	12:54	12:58	13:01
Açr	16:05	16:09	16:24	16:12	16:30	16:35	16:38
Maghrib	18:56	19:00	19:15	19:02	19:21	19:26	19:29
Icha	20:16	20:20	20:35	20:17	20:41	20:45	20:48

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5265 - SAMEDI 21 DHOUL QU'IDA 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	30°	22°
Oran	30°	19°
Constantine	26°	18°
Ouargla	46°	26°

La fin des vacances : patchwork d'été















B. Noufel-S. Adel/LJI